



**PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES**

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**Recueil spécial 7 Juillet 2020**

# **SOMMAIRE**

## **PREFECTURE DES PYRENEES ORIENTALES**

### **CABINET**

. Arrêté PREF/CABINET/BRECI/2020184-0001 du 2 juillet 2020 portant attribution de la médaille d'honneur agricole – promotion du 14 juillet 2020

## **DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER**

### **SER**

. Arrêté DDTM/SER/2020189-0001 du 7 juillet 2020 prescrivant la reprise de l'enquête publique sur le projet d'extension du périmètre de l'Association Syndicale Autorisée « d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho » à Villeneuve-de-la-Raho

. Arrêté DDTM/SER/2020189-0002 du 7 juillet 2020 portant agrément de Monsieur ALART Marc en qualité de garde-vannes de l'Association Syndicale Autorisée « La Plaine la Lentilla » à Vinça

## **PREFECTURE DE L'ARIEGE**

. Arrêté du 29 juin 2020 portant homologation du plan annuel de répartition 2020 2021 du périmètre 66 correspondant à l'ensemble du sous bassin Ariège

# **DIRECTION DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE SUD**

. Arrêté du 07 juillet 2020 DIRPJJ 2020 189-0001 portant tarification 2020 du Centre Educatif Renforcé Bleu Marine géré par l'Association ADEP 66.

. Arrêté du 07 juillet 2020 DIRPJJ 2020 189-0002 portant tarification 2020 du Service d'Investigation Educative géré par l'association Enfance Catalane.

. Arrêté du 07 juillet 2020 DIRPJJ 2020 189-0003 portant tarification 2020 du Foyer Nouveaux Horizons géré par l'Association ADPEP66, service Placement Educatif à Domicile (PEAD).

. Arrêté du 07 juillet 2020 DIRPJJ 2020 189-0004 portant tarification 2020 du Foyer Nouveaux Horizons géré par l'Association ADPEP66, service Hébergement.

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Bureau du cabinet

Dossier suivi par :  
Christine MEYA

Tél : 04.68.51.65.24

Fax : 04.89.12.29.18

Mél

christine.meya@pyrenees-orientales.gouv.fr

Perpignan, le 2 juillet 2020

**A R R E T E N° PREF/CABINET/BRECI/2020184-0001**

**portant attribution de la Médaille d'Honneur Agricole**

**Le Préfet des Pyrénées-Orientales,  
Chevalier de l'ordre national du Mérite,  
Chevalier de la Légion d'honneur,**

VU le décret du 17 juin 1890 instituant la médaille d'honneur agricole ;

VU le décret 76-422 du 10 mai 1976 relatif à la médaille d'honneur agricole ;

VU l'arrêté du 08 juillet 1976 portant délégation de pouvoirs aux préfets ;

VU le Décret 84-1110 du 11 décembre 1984 relatif à l'attribution de la médaille d'honneur agricole ;

A l'occasion de la promotion du 14 juillet 2020;

Sur proposition de Monsieur le sous-préfet, directeur de cabinet du préfet des Pyrénées-Orientales,

**A R R E T E**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : Les Médailles d'Honneur Agricole sont décernées aux personnes dont les noms sont mentionnés dans les annexes jointes au présent arrêté :

- Annexe n°1 : médaille GRAND OR
- Annexe n°2 : médaille OR
- Annexe n°3 : médaille VERMEIL
- Annexe n°4 : médaille ARGENT

**ARTICLE 2** : Monsieur le sous-préfet, directeur de cabinet du préfet des Pyrénées-Orientales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture

Le préfet,

  
Philippe CHOPIN

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Annexe n°1  
Arrêté portant attribution de la Médaille d'honneur Agricole.

Médaille Grand Or

CIVILITÉ	PRÉNOM	NOM	FONCTION	ENTREPRISE
Monsieur	DANIEL	ESCUDIÉ	INSPECTEUR DOMMAGES	GROUPAMA MÉDITERRANÉE
Monsieur	BERNARD	AVARGUEZ	DIRECTEUR	CRCAM SUD MÉDITERRANÉE
Monsieur	PHILIPPE	CAMPS	CHARGE D'ACTIVITES	CRCAM SUD MÉDITERRANÉE
Monsieur	ALAIN	DAURIACH	ANALYSTE GESTION BANCAIRE	CRCAM SUD MÉDITERRANÉE
Madame	VIVIANE	MONTOYA	CONSEILLER PARTICULIERS	CRCAM SUD MÉDITERRANÉE
Monsieur	GILLES	PIQUEMAL	ANALYSTE D'EXPLOITATION	CRCAM SUD MÉDITERRANÉE
Monsieur	ALAIN	RADONDY	AGENT ADMINISTRATIF DES TECHNIQUES BANCAIRES	CRCAM SUD MÉDITERRANÉE
Monsieur	RAYMOND	RIBES	DIRECTEUR AGENCE CONSEIL	CRCAM SUD MÉDITERRANÉE
Monsieur	JACQUES	STORCH	CHARGE D'ACTIVITES	CRCAM SUD MÉDITERRANÉE
Monsieur	FLORÉAL	ULLOA GIL	INGENIEUR INFORMATIQUE	GROUPAMA MÉDITERRANÉE

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES		Annexe n°2 Arrêté portant attribution de la Médaille d'honneur Agricole		Médaille Or
CIVILITÉ	PRÉNOM	NOM	FONCTION	ENTREPRISE
Madame	MARIE-ANGE	COMMENGE	ANALYSTE D'ACTIVITES	CRCAM SUD MÉDITERRANÉE
Madame	SYLVIE	GOMEZ	CONSEILLER GRAND PUBLIC	CRCAM SUD MÉDITERRANÉE
Madame	THERESE	PLANTARD	ANALYSTE FONCTIONNEMENT INTERNE	CRCAM SUD MÉDITERRANÉE
Madame	BRIGITTE	RAFFESTIN	ANALYSTE ADMINISTRATIF	CRCAM SUD MÉDITERRANÉE

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Annexe n°3  
Arrêté portant attribution de la Médaille d'honneur Agricole

Médaille Vermeil

CIVILITÉ	PRÉNOM	NOM	FONCTION	ENTREPRISE
Monsieur	CHRISTIAN	CODINA	CHARGE D AFFAIRES ASSURANCES	GROUPAMA MÉDITERRANÉE
Monsieur	PASCAL	CHALARD	RESPONSABLE QUALITE DE VIE AU TRAVAIL	GROUPAMA MÉDITERRANÉE
Madame	MARIE	CHEGANCAS	RESPONSABLE DE DOMAINE	CRCAM SUD MÉDITERRANÉE
Madame	CORINNE	PINOS	TECHNICIEN ADMINISTRATIF	CRCAM SUD MÉDITERRANÉE
Monsieur	PATRICK	POUTRET	DIRECTEUR	CRCAM SUD MÉDITERRANÉE
Madame	CORINNE	ROBREAU	COORDINATEUR ACCUEIL	CRCAM SUD MÉDITERRANÉE
Monsieur	FRANCK	TRUJILLO	CONSEILLER EXPERT EPARGNE	CRCAM SUD MÉDITERRANÉE
Madame	PASCALE	VERDAGUER	CONSEILLER PARTICULIERS	CRCAM SUD MÉDITERRANÉE
Madame	MARTINE	VILACEQUE	TECHNICIEN ADMINISTRATIF	CRCAM SUD MÉDITERRANÉE
Madame	VERONIQUE	PELISSIER	CONSEILLER SOUSCRIPTION RISQUE PROFESSIONNEL	CRCAM SUD MÉDITERRANÉE
Madame	SYLVIE	PARENT	CONSEILLÈRE SOUSCRIPTION RISQUES PROFESSIONNELS	CRCAM SUD MÉDITERRANÉE

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Annexe n°4  
Arrêté portant attribution de la Médaille d'honneur Agricole

Médaille Argent

CIVILITÉ	PRÉNOM	NOM	FONCTION	ENTREPRISE
Madame	LAURE	OLIVE	GESTIONNAIRE ASSURANCE	GROUPAMA MEDITERRANEE
Madame	LAURENCE	MANGUINE	CONSEILLERE COMMERCIALE	GROUPAMA MEDITERRANEE
Monsieur	NICOLAS	BARRANDON	CONSEILLER PARTICULIERS	CRCAM SUD MEDITERRANEE
Madame	LAURENCE	BOUTET	AGENT TECHNIQUE SERV.GENERAUX TQ	CRCAM SUD MEDITERRANEE
Madame	MAURICETTE	GUE	TECHNICIEN ADMINISTRATIF	CRCAM SUD MEDITERRANEE
Madame	STEPHANIE	CHARBONNIER	DIRECTEUR AGENCE CONSEIL NIV2	CRCAM SUD MEDITERRANEE
Madame	AUDREY	DELPORTE	CONSEILLER EXPERT AGRICULTURE	CRCAM SUD MEDITERRANEE
Madame	SANDRINE	JULIA-TAIX	ANALYSTE D'ETUDES	CRCAM SUD MEDITERRANEE
Monsieur	YANN	LEHAIN	RESPONSABLE DE DOMAINE	CRCAM SUD MEDITERRANEE
Madame	ANNE	MODAT	CONSEILLER PROFESSIONNELS	CRCAM SUD MEDITERRANEE
Monsieur	BORIS	ODIN	CHARGE D'ACTIVITES	CRCAM SUD MEDITERRANEE
Monsieur	PATRICK	PARATORE	ANALYSTE CONSEIL	CRCAM SUD MEDITERRANEE
Madame	NATHALIE	PERIER	DIRECTEUR AGENCE SPECIALISEE	CRCAM SUD MEDITERRANEE
Madame	BERANGERE	PICOLE	CONSEILLER PARTICULIERS	CRCAM SUD MEDITERRANEE
Monsieur	GERALT	RICHARD	ANALYSTE D'ETUDES	CRCAM SUD MEDITERRANEE
Madame	CECILE	RUIZ	ANIMATEUR	CRCAM SUD MEDITERRANEE
Madame	JACQUELINE	HAMELIN	CONSEILLER GRAND PUBLIC	CRCAM SUD MEDITERRANEE



## PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer  
Service Eau et Risques

Unité MCGS

Dossier suivi par :  
Pierre BOUDIN

☎ : 04.68.38.10.93  
📠 : 04.68.38.10.99  
✉ : pierre.boudin  
@pyrenees-orientales.gouv.fr

Perpignan, le **7 - JUIL. 2020**

ARRETE PREFECTORAL n°DDTM/SER/2020-~~189~~-000-1  
prescrivant la reprise de l'enquête publique sur le  
projet d'extension du périmètre de l'Association  
Syndicale Autorisée « d'irrigation à l'aval de la  
réserve de Villeneuve-de-la-Raho » à  
Villeneuve-de-la-Raho

### LE PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Chevalier de la Légion d'honneur  
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Vu l'ordonnance n° 2004-632 du 1<sup>er</sup> juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires modifiée par les lois n° 2004-1343 du 9 décembre 2004, n° 2005-157 du 23 février 2005, n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 et par l'ordonnance n° 2014-1345 du 6 novembre 2014 ;

Vu le décret n°2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance susvisée, modifié par les décrets n° 2010-687 du 24 juin 2010, n° 2011-2036 du 29 décembre 2011, n° 2012-1462 du 26 décembre 2012, n° 2014-1635 du 26 décembre 2014 et n° 2017-933 du 10 mai 2017 ;

Vu la circulaire INT B 07 00081C du 11 juillet 2007 de M. le Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales relative aux associations syndicales de propriétaires ;

Vu le code de l'expropriation et notamment les articles R.111-1, R.111-2, R.112-1 à R.112-24 ;

Vu le code de l'environnement et notamment les articles R.123-5, R.123-5 à R.123-27 ;

Vu l'ordonnance n°2015-1341 du 23 octobre 2015 relative aux dispositions législatives du code des relations entre le public et l'administration et notamment son article L.311-9 ;

Vu l'arrêté ministériel du 24 avril 2012 fixant les caractéristiques et dimensions de l'affichage de l'avis d'enquête publique mentionné à l'article R. 123-11 du code de l'environnement ;

Vu le décret du 9 mai 2018 nommant monsieur Philippe CHOPIN Préfet des Pyrénées-Orientales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DDTM/SER/2020058-0002 du 27 février 2020 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'extension du périmètre de l'Association Syndicale Autorisée « d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho » à Villeneuve-de-la-Raho ;

## PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Vu l'ordonnance n°2020-306 du 25 mars 2020 prise en application de l'article 11 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DDTM/SER/2020087-0001 du 27 mars 2020 prescrivant la suspension de l'enquête publique sur le projet d'extension du périmètre de l'Association Syndicale Autorisée « d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho » à Villeneuve-de-la-Raho ;

Vu l'ordonnance n°2020-560 du 13 mai 2020 sanctuarisant la date de suspension des enquêtes publiques jusqu'au 30 mai 2020 et autorisant leur reprise depuis le 31 mai 2020 ;

Considérant, l'enquête publique ayant été ouverte par un arrêté en date du 27 février 2020, soit antérieurement au 12 mars 2020 pour un début effectif postérieur à cette date, qu'il y a lieu de la qualifier comme ayant été reportée, que sa reprise doit se faire selon les préconisations en vigueur ;

Considérant qu'il appartient aux autorités en charge de l'accueil du public de mettre en place les mesures barrière ;

Considérant que le public devra respecter pour ce qui le concerne les mesures de distanciation physiques et de protection ;

Considérant qu'il appartient à l'autorité compétente dans le département d'organiser la reprise de l'enquête publique concernant l'extension du périmètre de l'association dans les formes de l'arrêté préfectoral initial n°2020058-0002 du 27 février 2020 ;

Sur proposition du Directeur Départemental des Territoires et de la Mer ;

## ARRETE

### **Article 1 : Reprise de l'enquête**

Il est procédé à la reprise de l'enquête publique ouverte et organisée par le Préfet des Pyrénées-Orientales portant sur le projet d'extension de l'Association Syndicale Autorisée « d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho » à Villeneuve-de-la-Raho.

### **Article 2 : Modalités de déroulement de l'enquête**

Le premier alinéa de l'article 2 de l'arrêté n° DDTM/SER/2020058-0002 du 27 février 2020 est modifié comme suit :

L'enquête, prescrite pour une durée de 20 jours consécutifs se déroulera du **mercredi 19 août 2020 au lundi 7 septembre 2020 inclus**.

### **Article 3 : Désignation du commissaire enquêteur**

Monsieur Michel RIOU, désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision n° E20000008/34 de Madame le Président du Tribunal administratif de Montpellier en date du 3 février 2020 pour conduire l'enquête initiale reste en poste pour la reprise de celle-ci.

## PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

### Article 4 : Recueil des observations par le commissaire enquêteur

L'article 5 de l'arrêté n° DDTM/SER/2020058-0002 est modifié comme suit en ce qui concerne la réception par le commissaire enquêteur des observations du public en mairie de Villeneuve-de-la-Raho pendant les trois jours ouvrables suivant la date de clôture de l'enquête, à savoir les jours et heures suivants :

- le mardi 8 septembre 2020 de 10h00 à 12h00 de 13h30 à 17h30,
- le mercredi 9 septembre 2020 de 10h00 à 12h00 de 13h30 à 17h30,
- le jeudi 10 septembre 2020 de 10h00 à 12h00 de 13h30 à 17h30.

### Article 5 : Dispositions particulières applicables du fait de la période d'urgence sanitaire

Pour le respect des modalités de distanciation sociale imposées par la période d'urgence sanitaire, les préconisations suivantes devront être respectées :

Les mairies devront mettre en œuvre les dispositifs de distanciation lors de l'accueil des personnes désirant prendre connaissance du dossier et mettre à disposition du public les moyens d'hygiène nécessaires tels que les gels et solutions hydroalcooliques.

Les personnes intéressées et désirant se rendre en mairie devront se munir de masques, utiliser leurs propres moyens d'écriture et se servir des gels ou solutions pendant la consultation des documents ou la rédaction de leurs observations sur les registres mis à leur disposition.

Pour les personnes désirant se rendre à la Direction départementale des territoires et de la mer, il sera nécessaire de prendre rendez-vous au préalable en téléphonant au 04 68 38 12 34 ; il leur sera indiqué le bureau mis à leur disposition, le créneau horaire du rendez-vous et les modalités de consultation ou de dépôt des observations.

Les mêmes mesures devront être prises pour les personnes désirant remettre leurs observations entre les mains du commissaire enquêteur pendant les trois jours mentionnés à l'article 5 ci-dessus en prenant rendez-vous auprès de la mairie de Villeneuve-de-la-Raho qui en fera part au commissaire enquêteur.

Les numéros de téléphone des mairies qu'il est obligatoire de contacter afin de prendre rendez-vous sont mentionnés dans le tableau ci-dessous :

Alénya	Tél. : 04 68 37 38 00
Argelès-sur-mer	Tél. : 04 68 95 34 58
Bages	Tél. : 04 68 21 71 25
Cabestany	Tél. : 04 68 66 36 00
Corneilla-del-Vercol	Tél. : 04 68 22 12 62
Elne	Tél. : 04 68 37 38 39
Latour-bas-Elne	Tél. : 04 68 22 24 33
Montescot	Tél. : 04 68 22 12 07
Ortaffa	Tél. : 04 68 22 17 08
Saint-Cyprien	Tél. : 04 68 37 68 00
Saint-Nazaire	Tél. : 04 68 73 62 62
Saleilles	Tél. : 04 68 37 70 70

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Théza	Tél. : <b>04 68 22 12 74</b>
Villeneuve de la Raho	Tél. : <b>04 68 55 91 05</b>

**Article 6 : Avis au public**

L'article 6 de l'arrêté n° DDTM/SER/2020058-0002 est remplacé par la rédaction suivante :

Un avis au public conforme à l'arrêté du 24 avril 2012 fixant les caractéristiques et dimensions de l'affichage de l'avis d'enquête publique mentionné à l'article R.123-11 du code de l'environnement, comportant toutes les indications concernant l'enquête ainsi que le présent arrêté seront affichés en mairies d'Alénya, Argelès-sur mer, Bages, Cabestany, Corneilla-del-Vercol, Elne, Latour-bas-Elne, Montescot, Ortaffa, Saint-Cyprien, Saint-Nazaire, Saleilles, Théza et Villeneuve-de-la-Raho, huit jours au moins avant l'ouverture de l'enquête, soit au plus tard le **11 août 2020**, et durant toute la durée de celle-ci.

Cette formalité sera certifiée par les maires des communes concernées auprès du commissaire enquêteur ainsi que pour l'arrêté n° DDTM/SER/2020058-0002 du 27 février 2020 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique, l'arrêté n° DDTM/SER/2020087-0001 du 27 mars 2020 prescrivant la suspension de celle-ci, l'avis d'ouverture d'enquête publique, l'avis de suspension d'enquête et l'avis de reprise de l'enquête.

**Article 7 : Notification**

La rédaction du deuxième alinéa de l'article 8 de l'arrêté n° DDTM/SER/2020058-0002 est modifiée comme suit :

Ces notifications seront faites au plus tard dans les cinq jours qui suivent l'ouverture de l'enquête, soit avant le **24 août 2020**.

**Article 8 : Clôture de l'enquête**

La rédaction du premier alinéa de l'article 9 de l'arrêté n° DDTM/SER/2020058-0002 est modifiée comme suit :

À l'expiration du délai de l'enquête, soit le **lundi 7 septembre 2020**, à l'heure de fermeture de chacune des mairies concernées au public, chaque registre d'enquête avec les documents annexés sera mis à disposition du commissaire enquêteur et clos par lui.

**Article 9 : Autres dispositions**

Toutes les autres dispositions de l'arrêté n° DDTM/SER/2020058-0002 sont inchangées.

Le Préfet  
Philippe CHOPIN

*Conformément à l'article R.241-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux par voie électronique (« Télérecours ») devant le tribunal administratif de Montpellier dans le délai de deux mois courant à compter de sa notification ou de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet « [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) ». Durant ce délai de deux mois, un recours gracieux peut être exercé. En application de l'article R.421-2 du code précité, « sauf disposition législative ou réglementaire contraire, dans le cas où le silence gardé par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet, l'intéressé dispose, pour former un recours, d'un délai de deux mois à compter de la date à laquelle est née une décision implicite de rejet. Toutefois, lorsqu'une décision explicite de rejet intervient avant l'expiration de cette période, elle fait à nouveau courir le délai de recours ».*

## PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer  
Service Eau et Risques

Unité MCGS

Dossier suivi par :  
Pierre BOUDIN

☎ : 04.68.38.10.93  
✉ : 04.68.38.10.99  
✉ : pierre.boudin  
@pyrenees-orientales.gouv.fr

Perpignan, le 7 - JUIL. 2020

ARRETE PREFECTORAL n° DDIM/SER/2020-189-0002  
portant agrément de monsieur ALART Marc en qualité  
de garde-vannes de l'Association Syndicale Autorisée  
« La Plaine la Lentilla » à Vinça

LE PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Vu le décret n° 2006-1100 du 30 août 2006 relatif aux gardes particuliers assermentés ;

Vu le code de procédure pénale et notamment ses articles 29, 29-1, R.15-33-24 à R.15-33-29-2 et 776 ;

Vu la circulaire interministérielle du 9 janvier 2007 relative à l'agrément des gardes particuliers ;

Vu l'arrêté du 30 août 2006 relatif à la formation des gardes particuliers et à la carte d'agrément ;

Vu le décret du 9 mai 2018 nommant monsieur Philippe CHOPIN Préfet des Pyrénées-Orientales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° PREF-SCPPAT/20200069-0001 du 9 mars 2020 portant délégation de signature à  
Monsieur Cyril VANROYE, directeur départemental des territoires et de la mer des Pyrénées-Orientales ;

Vu la décision du 3 janvier 2020 du directeur départemental des territoires et de la mer des Pyrénées-  
Orientales, portant subdélégation à monsieur Nicolas RASSON, à effet de signer dans le cadre de ses  
attributions les actes relatifs à l'exercice de l'autorité administrative des associations syndicales de  
propriétaires, à l'exception des actes dévolus exclusivement au préfet ;

Vu la délibération du 20 décembre 2018 du syndicat de l'Association Syndicale Autorisée « La Plaine la  
Lentilla » nommant monsieur Henri VIDAL Président de l'association ;

Vu la délibération du syndicat en date du 2 mars 2020 demandant la reconnaissance de l'aptitude technique  
de monsieur Marc ALART en tant que garde particulier et ;

Vu la demande en date du 12 mars 2020 de monsieur Henri VIDA, président de l'association et agissant en  
tant que commettant, visant à ce que monsieur Marc ALART soit agréé en tant que garde-vannes de  
l'association ;

Vu l'arrêté préfectoral n° PREF/CAB/BPAS/2020141-0001 portant reconnaissance de l'aptitude technique  
de garde particulier de monsieur Marc ALART ;

Vu le bulletin n°2 du casier judiciaire de l'intéressé délivré par le Ministère de la Justice le 3 juillet 2020 ;

Considérant, les conditions d'aptitude étant remplies, qu'il appartient à l'autorité administrative compétente  
dans le département de se prononcer sur l'acceptation de l'agrément en tant que garde particulier ;

Sur proposition du Directeur Départemental des Territoires et de la Mer ;

# ARRETE

## Article 1 : Agrément

L'agrément de monsieur Marc ALART, garde-vannes de l'Association Syndicale Autorisée « La Plaine la Lentilla » est accordé pour une période de cinq ans à compter de la date du présent arrêté.

## Article 2 : Territoire d'intervention

La qualité de garde particulier chargé de certaines fonctions de police judiciaire est strictement limitée au territoire pour lequel Monsieur Marc ALART a été commissionné par son employeur et agréé, à savoir sur l'ensemble des parcelles du périmètre de l'ASA. En dehors de ce territoire, il n'a pas compétence pour dresser procès-verbal.

## Article 3 : Prestation de serment

Monsieur Marc ALART prêtera serment prescrit par la loi devant le Président du Tribunal d'Instance de Perpignan.

## Article 4 : Justification de la qualité de garde particulier

Dans l'exercice de ses fonctions, Monsieur Marc ALART doit être porteur en permanence de sa carte d'agrément et doit la présenter à toute personne qui en fait la demande.

## Article 5 : Validité

Le présent agrément devra être renouvelé à l'expiration d'un délai de cinq ans.

## Article 6 : Cessation de fonction

Le présent agrément, ainsi que la carte, doivent être retournés sans délai à la préfecture de Perpignan en cas de cessation de fonctions, que celle-ci résulte de l'initiative du garde particulier, de son employeur ou de la perte des droits du commettant

## Article 7 : Publication - notification

Le présent arrêté sera :

- publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Orientales ;
- notifié à monsieur le président de l'Association Syndicale Autorisée « La Plaine la Lentilla ».

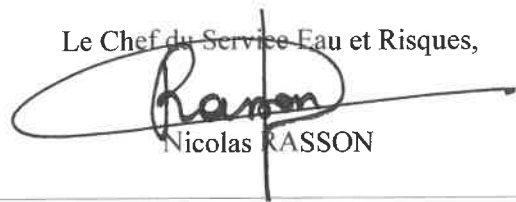
## Article 8 : Voies et moyens de recours

En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours, devant le Tribunal Administratif de Montpellier – 6, rue Pitot - CS 99002 – 34063 Montpellier Cedex 02, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

## Article 9 : Exécution

Le secrétaire général de la Préfecture, le directeur départemental des territoires et de la mer des Pyrénées-Orientales, monsieur le président de l'Association Syndicale Autorisée « La Plaine la Lentilla » et monsieur Marc ALART sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Chef du Service Eau et Risques,



Nicolas RASSON

*Conformément à l'article R.241-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux par voie électronique (« Télérecours ») devant le tribunal administratif de Montpellier dans le délai de deux mois courant à compter de sa notification ou de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet « [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) ». Durant ce délai de deux mois, un recours gracieux peut être exercé. En application de l'article R.421-2 du code précité, « sauf disposition législative ou réglementaire contraire, dans le cas où le silence gardé par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet, l'intéressé dispose, pour former un recours, d'un délai de deux mois à compter de la date à laquelle est née une décision implicite de rejet. Toutefois, lorsqu'une décision explicite de rejet intervient avant l'expiration de cette période, elle fait à nouveau courir le délai de recours ».*

Arrêté préfectoral portant homologation du plan annuel de répartition 2020/2021 du périmètre 66 correspondant à l'ensemble du sous-bassin Ariège

La préfète de l'Ariège  
Chevalier de la légion d'honneur  
Chevalier de l'ordre national du mérite

Vu le code de l'environnement ;

Vu l'ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période ;

Vu le décret n°2020-383 du 1<sup>er</sup> avril 2020 portant dérogation au principe de suspension des délais pendant la période d'urgence sanitaire liée à l'épidémie de covid-19 ;

Vu le décret n°2020-412 du 8 avril 2020 relatif au droit de dérogation reconnu au préfet ;

Vu les arrêtés du 11 septembre 2003 portant application du décret n° 96-102 du 2 février 1996 et fixant les prescriptions générales applicables aux prélèvements soumis à autorisation et à déclaration en application des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement et relevant des rubriques 1.1.2.0, 1.2.1.0, 1.2.2.0 ou 1.3.1.0 de la nomenclature du tableau I de l'article R. 214-1 du code de l'environnement ;

Vu le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Adour-Garonne (SDAGE) 2016-2021 approuvé par le préfet coordonnateur de bassin le 1<sup>er</sup> décembre 2015 et entré en vigueur le 21 décembre 2015 ;

Vu le plan de gestion des étiages Garonne/Ariège validé par le préfet coordonnateur de bassin Garonne le 12 février 2004 ;

Vu l'arrêté cadre inter-départemental du 6 octobre 2004 fixant un plan d'action en cas de sécheresse pour le bassin de la Lèze ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral du 31 janvier 2013, portant désignation du conseil départemental de l'Ariège comme organisme unique de gestion collective de l'eau pour l'irrigation agricole sur le périmètre 66 du sous-bassin Ariège ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral du 12 août 2015 portant autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d'eau pour l'irrigation agricole délivrée à l'organisme unique conseil général de l'Ariège sur le périmètre 66 du sous-bassin Ariège ;

Vu l'arrêté cadre interdépartemental du 18 octobre 2018 portant définition d'un plan d'actions sécheresse pour le bassin Ariège-Hers (hors Lèze) ;

Vu le plan de répartition en date du 11 mai 2020 présenté au titre de l'article R. 211-112 du code de l'environnement par l'organisme unique de gestion collective du périmètre 66 sous-bassin Ariège en vue d'obtenir son homologation ;

Vu l'ensemble des pièces du dossier de la demande sus-visée ;

Vu le rapport du 2 juin 2020 de l'unité eau du service environnement-risques de la direction départementale des territoires (DDT) de l'Ariège ;

Vu l'avis, dans sa séance du 11 juin 2020, du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques de l'Ariège ;

Vu le courrier du 11 juin 2020 par lequel l'organisme unique de gestion collective du périmètre 66 sous-bassin Ariège a été destinataire du projet d'arrêté et invité à formuler ses éventuelles observations écrites ;

Vu la réponse formulée par l'organisme unique de gestion collective du périmètre 66 sous-bassin Ariège le 16 juin 2020 ;

Considérant que le prélèvement faisant l'objet de la demande est soumis à autorisation unique pluriannuelle au titre du code de l'environnement ;

Considérant que conformément au deuxième alinéa de l'article R. 181-47-II, le plan de répartition présenté comporte les modalités de prélèvement envisagées pour chaque préleveur irrigant au cours de l'année et par point de prélèvement. Cette déclaration mentionne, s'il s'agit d'une personne physique, les noms, prénoms et domiciles des bénéficiaires et, s'il s'agit d'une personne morale, sa dénomination ou sa raison sociale, sa forme juridique, l'adresse de son siège social ainsi que la qualité du signataire de la déclaration ;

Considérant que conformément à l'article R. 214-31-3 du code de l'environnement le préfet du département concerné transmettra les notifications individuelles à chaque irriguant mentionnant le volume d'eau qu'il leur est accordé de prélever ainsi que les modalités de prélèvement en application du plan annuel de répartition figurant en annexe 1 ;

Considérant que les volumes demandés par l'organisme unique sur le périmètre 66 correspondant à l'ensemble du sous-bassin Ariège dans le présent plan de répartition concernent les prélèvements effectués sur la période « étiage » (du 1<sup>er</sup> juin 2020 au 31 octobre 2020) et sur la période « hors étiage » (du 1<sup>er</sup> novembre 2020 au 31 mai 2021) ;

Considérant que les volumes demandés par l'organisme unique sur le périmètre 66 correspondant à l'ensemble du sous-bassin Ariège dans le présent plan de répartition sont conformes aux volumes autorisés dans l'arrêté d'autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d'eau pour l'irrigation agricole ;

Considérant que les mesures de plafonnement des volumes attribués sont adaptés au maintien des débits seuils de gestion des cours d'eau ;

Considérant que les prescriptions du présent arrêté permettent de garantir une gestion globale et équilibrée de la ressource en eau ;

Considérant que, par le décret n°2020-383 du 1<sup>er</sup> avril 2020, les délais d'élaboration et d'homologation des plans annuels de répartition prévus à l'article R. 214-31-3 du code de l'environnement reprennent leur cours à compter du 3 avril 2020 ;

Considérant qu'au regard de la crise sanitaire en cours, l'homologation nécessaire du plan annuel de répartition 2020/2021 présenté par l'organisme unique de gestion collective du périmètre 66 sous-bassin Ariège doit être effectuée dans des délais contraints, dès lors la nécessité de prendre un arrêté signé par tous les préfets concernés est rendue difficile par les mesures de restriction liées à la crise sanitaire. Il est donc décidé que celui-ci sera pris par le seul préfet de l'Ariège, préfet référent de l'organisme unique, au nom de l'État ;

Considérant que le décret n° 2020-412 du 8 avril 2020 relatif au droit de dérogation reconnu au préfet, permet au préfet de déroger à des normes arrêtées par l'administration de l'État pour prendre des décisions non réglementaires relevant de sa compétence, notamment dans le domaine de l'environnement ;

Considérant que de ce fait, l'avis des CODERST de chaque département concerné par le plan annuel de répartition du sous-bassin Ariège, n'est pas maintenu. Seul l'avis du CODERST de l'Ariège sera sollicité. Une information dans les CODERST des autres départements sera néanmoins organisée a posteriori ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Ariège:



## A R R Ê T E

### **TITRE I- OBJET DE L'HOMOLOGATION DU PLAN ANNUEL DE REPARTITION**

#### **Article 1** : Bénéficiaire de l'homologation du plan annuel de répartition

Le bénéficiaire désigné ci-dessous :

Organisme unique de gestion collective à usage d'irrigation du périmètre 66 (ensemble du sous-bassin Ariège) - Conseil départemental de l'Ariège - 5 rue du cap de la ville - 09000 Foix représenté par le président du conseil départemental de l'Ariège, est bénéficiaire de l'homologation du plan annuel de répartition prévue aux articles R. 214-31-1 à R. 214-31-3 du code de l'environnement, sous réserve du respect des prescriptions définies par le présent arrêté.

La liste des irrigants et les conditions de prélèvement sont détaillés en annexe 1.

#### **Article 2** : Durée de l'homologation du plan annuel de répartition

L'homologation du plan annuel de répartition pour la campagne d'irrigation 2020/2021 est accordée pour la période d'« étiage » allant jusqu'au 31 octobre 2020 et la période « hors étiage » du 1<sup>er</sup> novembre 2020 au 31 mai 2021 à compter de la signature du présent arrêté. Dans tous les cas, cette homologation du plan annuel de répartition pourra être révisée sur demande du préfet ou de l'organisme unique selon les modalités prévues à l'article R. 181-46-II du code de l'environnement.

La présente homologation ne concerne que le seul acte de prélèvement d'eau destiné à l'irrigation à des fins agricoles et non l'existence de l'ouvrage de prélèvement.

#### **Article 3** : Modification du plan annuel de répartition pour la campagne d'irrigation 2020/2021

Les installations, ouvrages, travaux ou activités, objets de la présente autorisation, sont situés, installés et exploités conformément au plan de répartition et contenu du dossier d'homologation de la campagne d'irrigation 2020/2021.

Toute modification entraînant un changement notable des éléments du dossier doit être portée, avant sa réalisation à la connaissance du préfet, conformément aux dispositions de l'article R. 181-46-II du code de l'environnement.

Les modifications du plan annuel de répartition doivent être compatibles avec les critères de répartition fixés dans l'arrêté d'autorisation unique pluriannuelle.

Lorsque la modification ne conduit pas à une augmentation du volume global autorisé et qu'elle reste inférieure à 10 % du volume autorisé du plan annuel de répartition initial (par périmètre et par typologie de ressource), le nouveau plan annuel de répartition n'est pas soumis au CODERST avant homologation.

#### **Article 4** : Rapport annuel

L'organisme unique transmet au préfet annuellement avant le 31 janvier un comparatif pour chaque irrigant entre les besoins de prélèvements exprimés, le volume alloué et le volume prélevé à chaque point de prélèvement ainsi que les incidents rencontrés ayant pu porter atteinte à la ressource en eau et les mesures mises en œuvre pour y remédier (article R. 211-112 alinéa 4 du code de l'environnement).

### Article 5 : Notification aux préleveurs irrigants concernés par le plan de répartition

Les directions départementales des territoires de chacun des départements concernés notifient à chaque irrigant le volume d'eau qu'il peut prélever, les caractéristiques du pompage en application du plan annuel de répartition, joint en annexe 1, et les conditions de prélèvement à respecter (prescriptions édictées à l'annexe 2 du présent arrêté).

Toute modification du plan annuel de répartition conduit à une nouvelle notification de volume par les directions départementales des territoires aux irrigants concernés.

## **TITRE II- DISPOSITIONS FINALES**

### Article 6 : Droit des tiers

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

### Article 7 : Publicité

La présente homologation fait l'objet des publications suivantes :

- parution au recueil des actes administratifs des préfectures de l'Ariège, de l'Aude, de la Haute-Garonne et des Pyrénées- Orientales ;
- parution sur le portail Internet des services de l'État des préfectures de l'Ariège, de l'Aude, de la Haute-Garonne et des Pyrénées-Orientales pour une durée d'un an ;
- le présent arrêté sera déposé en mairie des communes concernées par les prélèvements afin de pouvoir être consulté par toute personne intéressée. Il devra également être affiché dans les dites mairies, pendant une durée minimale d'un mois. Cette formalité sera justifiée par un certificat d'affichage des maires concernés à retourner par mail à la direction départementale des territoires du département concerné.

Le plan de répartition objet de la présente homologation est mis à disposition du public aux directions départementales des territoires de l'Ariège et de la Haute-Garonne et aux directions départementales des territoires et de la mer de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.

### Article 8 : Délais et voies de recours

Toute contestation dirigée contre le présent arrêté doit, à peine d'irrecevabilité, du recours devant le tribunal administratif de Toulouse, être soumise au préalable au préfet qui l'instruit dans les conditions prévues par l'article R. 214-36 du code de l'environnement.

Ce recours gracieux préalable peut être présenté :

- par le bénéficiaire dans un délai de deux mois à compter de sa notification ;
- par les tiers, dans un délai de quatre mois à compter de la publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ariège.

Le silence gardé pendant plus de quatre mois sur le recours gracieux vaut décision de rejet.

Le recours contentieux peut être porté devant le tribunal administratif de Toulouse dans les délais susmentionnés prolongés du délai de réponse au recours gracieux ou prolongé de quatre mois en cas de silence gardé sur un recours gracieux.

Le tribunal peut être saisi non seulement par la voie habituelle du courrier mais également par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.

## Article 9 : Exécution

Les secrétaires généraux des Préfectures de l'Ariège, de l'Aude, de la Haute-Garonne et des Pyrénées Orientales, les directeurs départementaux des territoires de l'Ariège et de la Haute-Garonne, les directeurs départementaux des territoires et de la mer de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, les maires des communes concernées par les prélèvements, les chefs des services départementaux de l'Office français de la biodiversité des départements de l'Ariège, de l'Aude, de la Haute-Garonne et des Pyrénées-Orientales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'organisme unique de gestion collective, le conseil départemental de l'Ariège.

Fait à Foix, le 29 juin 2020

signé

Chantal MAUCHET

## ANNEXE 1 – Plan de Répartition 2020 – Période étiage – Cours d'eau compensés – Sous-bassin Ariège

Identification du préleveur (nom de l'exploitation)	Nom bénéficiaire	Prénom bénéficiaire	Adresse	C.P	Commune	Lieu dit	Commune prélèvement	Débit max de pompage du point (m3/h)	SURFACE DECLAREE 2020 (ha) ETIAGE	VOLUME AUTORISE 2020 (m3) ETIAGE	Type de prélèvement	Identification de la ressource	Type ressource/ Vp	Département
ASA DE LA VALLEE DE LEZE			694 chemin d'Espinaouet	31870	BEAUMONT-SUR-LEZE	le massacre	LABARTHE-SUR-LEZE	80	30,00	85 000,00	pompage rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
ASA DE LA VALLEE DE LEZE			694 chemin d'Espinaouet	31870	BEAUMONT-SUR-LEZE	barcouidi	SAINT-SULPICE-SUR-LEZE	342	110,25	197 550,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
ASA DE LA VALLEE DE LEZE			694 chemin d'Espinaouet	31870	BEAUMONT-SUR-LEZE	la chaussée	BEAUMONT-SUR-LEZE	504	151,30	276 560,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
ASA DE LA VALLEE DE LEZE			694 chemin d'Espinaouet	31870	BEAUMONT-SUR-LEZE	le courrech	LAGARDELLE-SUR-LEZE	918	261,00	650 200,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
ASL DE BONHAURE			Loudès	11451	CASTELNAUDARY	bonhore	PECHARIC-LE-PY	80	43,00	121 800,00	pompage rivière	Vixiège	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
ASSOCIATION DES IRRIGANTS DE CAMPLIMOUX			3 rte de Mirepoix Camplimoux	11230	SONNAC-SUR-L'HERS	Le Paribol	CAMPLIMOUX	80	22,00	61 600,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
ASTIE THOMAS	ASTIE	Thomas	Charly	09100	BENAGUES	charly	BENAGUES	65	11,00	38 500,00	pompage rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
BACHELARD DAVID	BACHELARD	David	3 rte de Mirepoix Camplimoux	11230	SONNAC-SUR-L'HERS		CAMON	45	1,00	2 800,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
BACHELARD DAVID	BACHELARD	David	3 rte de Mirepoix Camplimoux	11230	SONNAC-SUR-L'HERS		CAMON	60	2,00	5 600,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
BACHELARD DAVID	BACHELARD	David	3 rte de Mirepoix Camplimoux	11230	SONNAC-SUR-L'HERS		CAMON	60	1,00	2 800,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
BACHELARD DAVID	BACHELARD	David	3 rte de Mirepoix Camplimoux	11230	SONNAC-SUR-L'HERS		CAMON	40	7,00	19 600,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
BONADEI FRANCIS	BONADEI	Francis	Joulé	09130	CARLA-BAYLE		ARTIGAT	45	8,00	19 200,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
BONNES FLORIAN	BONNES	Florian	67 rte de Limoux	09500	MOULIN NEUF	la plaine	TREZIERS	60	17,50	49 000,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
BOUCTON HERVE	BOUCTON	Hervé	Lacoste	31410	MONTAUT		LEZAT-SUR-LEZE	100	24,00	57 600,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
BOUSSIOUX FREDERIC	BOUSSIOUX	Frédéric	La Galante	11230	SONNAC SUR L'HERS	B503	SONNAC-SUR-L'HERS	60	21,00	58 800,00	forage	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
BOUSSIOUX FREDERIC	BOUSSIOUX	Frédéric	La Galante	11230	SONNAC SUR L'HERS	D528	SONNAC-SUR-L'HERS	85	7,50	21 000,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
BRAQUET XAVIER	BRAQUET	Xavier	La Palanque	11420	PECH-LUNA		PECHARIC-LE-PY	45	13,00	36 400,00	pompage rivière	Vixiège	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
BRAQUET XAVIER	BRAQUET	Xavier	La Palanque	11420	PECH-LUNA		GAJA-LA-SELVE	54	4,00	11 200,00	pompage rivière	Vixiège	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
BRUNET CELINE	BRUNET	Céline	Las Moussades	11270	RIBOUISSE		RIBOUISSE	35	10,70	30 060,00	forage	Vixiège	rivières et nappes d'accompagnement	Aude

## Feuille1

BRUNET CLEMENT	BRUNET	Clément	5 lieu dit Saint Germier	31190	GREPIAC	B618, lieu-dit Saint Germier	GREPIAC	5	1,00	3 000,00	pompage rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
BRUNET JEAN-CLAUDE	BRUNET	Jean-Claude	Perri	09500	LAPENNE		LAPENNE	50	9,00	11 700,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
CANCE FRANCOIS	CANCE	François	Moulet	09700	SAVERDUN	la laque	SAVERDUN	40	5,30	18 550,00	forage	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
CANCE FRANCOIS	CANCE	François	Moulet	09700	SAVERDUN	moulet	SAVERDUN	50	10,00	35 000,00	forage	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
CAZAU PATRICE	CAZAU	Patrice	Ferme Canet	31550	CINTEGABELLE	canet	CINTEGABELLE	33	4,00	2 400,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
CLARAC CHRISTIAN	CLARAC	Christian	Ramondé le bas	09100	PAMIERS	Pébernat	BEZAC	35	15,00	47 500,00	pompage sur plan d'eau	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
CORROCHER Luc	CORROCHER	Luc	Monplaisir	31550	CINTEGABELLE	Fantou	CINTEGABELLE	55	8,00	20 000,00	forage	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
COT JOSYANE ET JEAN-MICHEL	COT	Gilbert, Jean-Michel, Josyane	Ferme de Ville, 70 route d'Auterive	31550	CINTEGABELLE	quintalonne	CINTEGABELLE	60	10,00	25 000,00	pompage rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
COT JOSYANE ET JEAN-MICHEL	COT	Gilbert, Jean-Michel, Josyane	Ferme de Ville, 70 route d'Auterive	31550	CINTEGABELLE		CINTEGABELLE	85	20,00	32 000,00	pompage rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
COUSTURE JEAN-PIERRE	COUSTURE	Jean-Pierre		09500	VALS	ZA 43	VALS	30	10,00	28 000,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
COUSTURE JEAN-PIERRE	COUSTURE	Jean-Pierre		09500	VALS	A1415	VALS	30	4,00	11 200,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
CUMA DU CHÂTEAU			Lacry	09700	SAVERDUN		SAVERDUN	110	36,00	70 800,00	pompage rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
CUMA DU CHÂTEAU			Lacry	09700	SAVERDUN		SAVERDUN	110	27,00	65 800,00	pompage rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
DENAT THIERRY	DENAT	Thierry	Souquet Fontpérière	11270	GAJA-LA-SELVE		GAJA-LA-SELVE	50	2,00	5 600,00	pompage rivière	Vixiège	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
EARL BOUTES	TARDIEU	Damien	Boutès	11411	MEZERVILLE	St Quirc	BELPECH	60	15,00	52 500,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
EARL BRUSTIER	BRUSTIER	Claude	Les Marquiès	11270	ORSANS	Orsans	LES MARQUIES	40	16,00	29 800,00	pompage rivière	Vixiège	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
EARL CHAUVIN	CHAUVIN	Chantal	La Bourdette	09210	SAINT-YBARS	patte d'oie	SAINTE-SUZANNE	25	2,60	6 480,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL CHAUVIN	CHAUVIN	Chantal	La Bourdette	09210	SAINT-YBARS	lizarne	SAINT-YBARS	25	1,00	2 800,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL CHAUVIN	CHAUVIN	Chantal	La Bourdette	09210	SAINT-YBARS	354C lizarne	SAINT-YBARS	40	8,00	16 800,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL CHAUVIN	CHAUVIN	Chantal	La Bourdette	09210	SAINT-YBARS	la bourdette	SAINT-YBARS	40	16,00	38 400,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL CHAUVIN	CHAUVIN	Chantal	La Bourdette	09210	SAINT-YBARS	58D	SAINT-YBARS	40	19,00	46 800,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL DE BARATE	SERNIN	Cyril	35 Grand Rue	09500	CAMON	grand borde	ROUMENGOUX	40	17,65	49 420,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL DE BARATE	SERNIN	Cyril	35 Grand Rue	09500	CAMON	Cazalet	CAMON	36	10,25	24 600,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège

## Feuille1

EARL DE BEOLAYGUES	L'HOTE	Frédéric	Beoulaygues	09500	BESSET	les grausses	BESSET	100	15,00	41 500,00	pompagement rivière	Hers et nappe connectée	rièges et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL DE BEOLAYGUES	L'HOTE	Frédéric	Beoulaygues	09500	BESSET	la plano A 244	BESSET	100	5,00	17 500,00	pompagement rivière	Hers et nappe connectée	rièges et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL DE BORDE CHERE	BERTRAND	Cédric	Montgauzy	09500	LA BASTIDE-DE-BOUSIGNAC	la fourche	LAGARDE	65	16,00	44 800,00	pompagement rivière	Hers et nappe connectée	rièges et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL DE BORDE CHERE	BERTRAND	Cédric	Montgauzy	09500	LA BASTIDE-DE-BOUSIGNAC	la plaine	LAGARDE	100	27,00	75 600,00	pompagement rivière	Hers et nappe connectée	rièges et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL DE LA SUZANNAISE	BACQUIE	Patrick	La Bourdette	09130	SAINTE-SUZANNE		SAINTE-SUZANNE	50	19,00	46 000,00	pompagement rivière	Lèze	rièges et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL DE MAZERETTES	FALCOU	Julien	Domaine de Mazerettes	09500	MIREPOIX		MIREPOIX	120	38,00	111 400,00	pompagement rivière	Hers et nappe connectée	rièges et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL D'EMBAROU	FACHOCCI	Serge	Embarou	09500	MIREPOIX	Section B n°880 Berbiac	MANSES	90	20,00	48 000,00	pompagement rivière	Hers et nappe connectée	rièges et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL D'EN CASTILLE	DURAND	Sébastien	Les Seigneuries	09500	SAINT-FELIX-DE-TOURNEGAT	D256	LAPENNE	50	20,00	56 000,00	pompagement rivière	Hers et nappe connectée	rièges et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL DES CERISIERS	<del>MIRANCO</del> Véronique et BREIL		GUINDOUL	31560	CALMONT	peyret AZ006	CALMONT	30	5,24	18 340,00	forage	Hers et nappe connectée	rièges et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
EARL DES CERISIERS	<del>Christophe</del> Véronique et BREIL		GUINDOUL	31560	CALMONT	bourdette (4 cerisiers) AZ187	CALMONT	30	5,90	20 650,00	forage	Hers et nappe connectée	rièges et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
EARL DES DEUX VILLAGES	PORTES	Gilles	Boyer bas	11270	SAINT-GAUDERIC		RIBOUISSE	30	5,00	9 600,00	pompagement rivière	Vixiège	rièges et nappes d'accompagnement	Aude
EARL DES TILLEULS	VERT	Alain	Les Tilleuls	09700	SAVERDUN		SAVERDUN	60	10,00	35 000,00	pompagement rivière	Ariège et nappe connectée	rièges et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL DOMAINE DU SEREIN	FOURNIAL	Thomas	Le Moulin	09130	ARTIGAT		ARTIGAT	20	10,00	3 000,00	pompagement rivière	Lèze	rièges et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL DOMAINE DU SEREIN	FOURNIAL	Thomas	Idt le Moulin	09130	ARTIGAT		ARTIGAT	35	25,00	26 500,00	pompagement rivière	Lèze	rièges et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL DU CAZAL	SICARD	Philippe	Domaine du Bédou	09500	CAZALS-DES-BAYLES	B1276 (puits 5m)	ROUMENGOUX	60	9,90	29 700,00	forage	Hers et nappe connectée	rièges et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL DU CAZAL	SICARD	Philippe	Domaine du Bédou	09500	CAZALS-DES-BAYLES	bedou	ROUMENGOUX	40	0,50	1 500,00	pompagement rivière	Hers et nappe connectée	rièges et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL DU PASTEL	BERNARD	Jérôme	le village	09500	CAZALS-DES-BAYLES		CAZALS-DES-BAYLES	60	10,00	20 000,00	pompagement rivière	Hers et nappe connectée	rièges et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL ILHAT	ILHAT	Marc	La Prade	11230	RIVEL		RIVEL	40	19,00	53 200,00	pompagement rivière	Hers et nappe connectée	rièges et nappes d'accompagnement	Aude
EARL LA GENE	SUTRA	Albert	260, chemin du Bayssac - Picarrou	31550	CINTEGABELLE	la gêne (n°2bis)	CINTEGABELLE	100	14,00	49 000,00	pompagement rivière	Ariège et nappe connectée	rièges et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
EARL LA GENE	SUTRA	Albert	260, chemin du Bayssac - Picarrou	31550	CINTEGABELLE	J537 Las Coumes (n°1)	CINTEGABELLE	50	10,00	35 000,00	forage	Ariège et nappe connectée	rièges et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
EARL LA GENE	SUTRA	Albert	260, chemin du Bayssac - Picarrou	31550	CINTEGABELLE	Tenebregio et Pigail (n°3)	CINTEGABELLE	40	6,00	21 000,00	forage	Ariège et nappe connectée	rièges et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
EARL LA GENE	SUTRA	Albert	260, chemin du Bayssac - Picarrou	31550	CINTEGABELLE	J17 Planos de dessus (n°4)	CINTEGABELLE	80	5,00	17 500,00	forage	Hers et nappe connectée	rièges et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
EARL LA GENE	SUTRA	Albert	260, chemin du Bayssac - Picarrou	31550	CINTEGABELLE	la falasse, BM139	CINTEGABELLE	30	5,00	17 500,00	forage	Hers et nappe connectée	rièges et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne

## Feuille1

EARL LA GENE	SUTRA	Albert	260, chemin du Bayssac - Picarrou	31550	CINTEGABELLE	J192 las hourtetes (n°8)	CINTEGABELLE	60	7,00	24 500,00	forage	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
EARL LA GENE	SUTRA	Albert	260, chemin du Bayssac - Picarrou	31550	CINTEGABELLE	J374 les Bousquets (n°6)	CINTEGABELLE	40	15,00	52 500,00	forage	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
EARL LA PETITE GRANGE	ROUJA	Loic	1 le Grand Cami	09120	VIRA		TOURTROL	30	10,00	35 000,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL LA PETITE GRANGE	ROUJA	Loic	1 le Grand Cami	09120	VIRA		TOURTROL	70	16,00	52 000,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL LE CANE	SAVOLDELLI	Bertrand	Ferme de Blay, route d'Escosse	09100	PAMIERS		PAMIERS	50	1,00	900,00	pompage rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL LE CANE	SAVOLDELLI	Bertrand	Ferme de Blay, route d'Escosse	09100	PAMIERS		PAMIERS	50	4,00	12 200,00	pompage rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL LE CANE	SAVOLDELLI	Bertrand	Ferme de Blay, route d'Escosse	09100	PAMIERS		PAMIERS	50	8,00	23 600,00	pompage rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL SAVOLDELLI	SAVOLDELLI	José et Bertrand	Gaillac	09100	BEZAC	Embouchure	BEZAC	50	13,00	45 500,00	pompage rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL SAVOLDELLI	SAVOLDELLI	José et Bertrand	Gaillac	09100	BEZAC	Landourra	PAMIERS	50	13,00	45 500,00	pompage rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
FALCOU PAUL EMILE	FALCOU	Paul-Emile	Borde Neuve	11420	PLAIGNE	l'estradette	PLAIGNE	50	32,50	76 950,00	pompage rivière	Vixiège	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
FALCOU PAUL EMILE	FALCOU	Paul-Emile	Borde Neuve	11420	PLAIGNE	l'estradette	PLAIGNE	50	32,50	76 950,00	pompage rivière	Vixiège	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
FERRIE SEVERINE	FERRIE	Séverine	Les Sénies	09500	ROUMENGOUX	2B83 - Palette	ROUMENGOUX	30	5,00	17 500,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
FERRIE SEVERINE	FERRIE	Séverine	Les Sénies	09500	ROUMENGOUX	chaussée	ROUMENGOUX	45	7,50	25 900,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC AB2C	ASNA	Benjamin	Mader	31410	SAINT SULPICE-SUR-LEZE	Malsang	LEZAT-SUR-LEZE	90	18,80	45 120,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC CAZALS	CAZALS	Stéphane	chemin de Gimèle Bordeneuve	31560	CALMONT	bordeneuve	CINTEGABELLE	30	9,00	31 500,00	forage	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
GAEC CAZALS	CAZALS	Stéphane	chemin de Gimèle Bordeneuve	31560	CALMONT	plano del lounrats	CINTEGABELLE	55	8,00	28 000,00	forage	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
GAEC CAZALS	CAZALS	Stéphane	chemin de Gimèle Bordeneuve	31560	CALMONT	Bordeneuve BM 25	CALMONT	40	21,00	73 500,00	forage	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
GAEC CAZALS	CAZALS	Stéphane	chemin de Gimèle Bordeneuve	31560	CALMONT	Plaine de Loungat	CINTEGABELLE	60	30,00	105 000,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
GAEC DE BARSA	BROMET	Michel	Barsa	11270	CAZALRENOUX	menhir	CAZALRENOUX	50	14,00	17 200,00	pompage rivière	Vixiège	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
GAEC DE BARSA	BROMET	Michel	Barsa	11270	CAZALRENOUX	peuplier	CAZALRENOUX	50	10,00	11 500,00	pompage rivière	Vixiège	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
GAEC DE BARSA	BROMET	Michel	Barsa	11270	CAZALRENOUX	puits	CAZALRENOUX	60	12,00	11 600,00	pompage rivière	Vixiège	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
GAEC DE BATGES	GAYCHET	Joël	Batges	09130	PAILHES	la Galinière section B 1892	PAILHES	30	6,00	10 800,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DE BATGES	GAYCHET	Joël	Batges	09130	PAILHES	Bouche section B 852	PAILHES	30	7,00	16 800,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège

## Feuille1

GAEC DE BOR	MONTIEL	Monsieur	Bor	11420	PLAIGNE	pivot	PECHARIC-LE-PY	80	15,00	42 000,00	forage	Vixiège	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
GAEC DE BORDE BASSE	GATTI	Jean-Michel	Bordebasse	09500	LAGARDE		LAGARDE	35	15,00	26 700,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DE BORDE BASSE	GATTI	Jean-Michel	Bordebasse	09500	LAGARDE		CAMON	50	15,00	36 000,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DE BOUMBY	CIVRAC	Gabriel	Boumby	09210	LEZAT-SUR-LEZE		LEZAT-SUR-LEZE	5	1,50	4 200,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DE BRUNEL	COLL	Patrick	Brunel	11420	PECHARIC-LE-PY	bert	PLAIGNE	110	20,00	56 000,00	pompage rivière	Vixiège	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
GAEC DE BRUNEL	COLL	Patrick	Brunel	11420	PECHARIC-LE-PY	le treil	PLAIGNE	60	42,00	95 600,00	pompage rivière	Vixiège	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
GAEC DE BRUNEL	COLL	Patrick	Brunel	11420	PECHARIC-LE-PY	le filhol	BELPECH	60	38,00	98 400,00	pompage rivière	Vixiège	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
GAEC DE COUZY	POSSETTO	Victor et Pierre	La Bourdette	09210	LEZAT-SUR-LEZE		LEZAT-SUR-LEZE	50	12,00	28 800,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DE COUZY	POSSETTO	Victor et Pierre	La Bourdette	09210	LEZAT-SUR-LEZE		SAINT-YBARS	50	19,00	45 600,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DE COUZY	POSSETTO	Victor et Pierre	La Bourdette	09210	LEZAT-SUR-LEZE	la sourde	CASTAGNAC	100	10,00	24 000,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
GAEC DE CRABOT	COMMINGES	David	Crabot	09130	SAINTE-SUZANNE		LE FOSSAT	40	6,36	16 936,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DE CRABOT	COMMINGES	David	Crabot	09130	SAINTE-SUZANNE		LE FOSSAT	40	20,39	46 092,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DE CRABOT	COMMINGES	David	Crabot	09130	SAINTE-SUZANNE		SAINTE-SUZANNE	80	33,99	80 516,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DE CRABOT	COMMINGES	David	Crabot	09130	SAINTE-SUZANNE		SAINTE-SUZANNE	80	20,99	48 772,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DE CRABOT	COMMINGES	David	Crabot	09130	SAINTE-SUZANNE	ZA21b rivière st andré	LE FOSSAT	40	5,00	12 000,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DE CRABOT	COMMINGES	David	Crabot	09130	SAINTE-SUZANNE	ZE161	LE FOSSAT	40	4,45	4 126,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DE LAPEYRE	PUJOL	Jean-Christophe	Lapeyre	09700	SAVERDUN	73 section E	SAVERDUN	50	20,00	70 000,00	forage	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DE LESCURE	SONAC	Jean-Michel	Paradis de Belfort	09500	SAINT FELIX DE TOURNEGAT	ZA 7 la gourgue	VALS	50	8,00	28 000,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DE LESCURE	SONAC	Jean-Michel	Paradis de Belfort	09500	SAINT FELIX DE TOURNEGAT	pont de fer	VALS	70	32,00	99 000,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DE LESCURE	SONAC	Jean-Michel	Paradis de Belfort	09500	SAINT FELIX DE TOURNEGAT	encoumes	TEILHET	100	31,50	46 200,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DE LOURDE	DOUNAT	Tristan	Lourde	09100	LES PUJOLS		LES PUJOLS	50	15,00	52 500,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DE PETMAURE	CAVILLEZ	François	rue des Iris	09500	MIREPOIX	plano de logis	LAGARDE	45	12,41	34 748,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DE PETMAURE	CAVILLEZ	François	rue des Iris	09500	MIREPOIX	plaine du cazalet	CAMON	45	1,66	4 648,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège



## Feuille1

GAEC DE PETMAURE	CAVILLEZ	François	rue des Iris	09500	MIREPOIX	chasseurs	LAGARDE	45	0,85	2 380,00	pompagement rivière	Hers et nappe connectée	rièges et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DE SAINTE MARIE	MANERA	Christophe	Lieu-dit Ste Marie	31550	CINTEGABELLE	route de saverdun	CINTEGABELLE	50	6,00	21 000,00	pompagement rivière	Ariège et nappe connectée	rièges et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
GAEC DE SOULES	FERRARO	Jérôme	Fréchou	31410	MONTGAZIN	La Trille	LEZAT-SUR-LEZE	120	48,00	64 800,00	pompagement rivière	Lèze	rièges et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DE SOULES	FERRARO	Jérôme	Fréchou	31410	MONTGAZIN	Soules	SAINTE-YBARS	120	30,00	75 000,00	pompagement rivière	Lèze	rièges et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DES BARTHELLES	ROUILLON	Xavier et Sébastien	Les Barthelles	09120	SAINTE-BAUZEIL		PAMIERS	30	14,00	17 600,00	pompagement rivière	Ariège et nappe connectée	rièges et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DES VOLCANS	RAVEL	Dominique	Bru	09130	SAINTE-SUZANNE	0993	SAINTE-SUZANNE	50	24,00	43 200,00	pompagement rivière	Lèze	rièges et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DOUMENG	DOUMENG	Jean	Lieu-dit Simounet	31190	AURAGNE	Roquebrune	AUTERIVE	60	26,65	67 160,00	pompagement rivière	Ariège et nappe connectée	rièges et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
GAEC DU CAPITAINE	ALRIC	Didier	Le Capitaine	11420	PLAIGNE	Le moulin	PLAIGNE	90	13,70	38 360,00	pompagement rivière	Vixiège	rièges et nappes d'accompagnement	Aude
GAEC DU CAPITAINE	ALRIC	Didier	Le Capitaine	11420	PLAIGNE	Le Vernès	CAHUZAC	135	18,00	50 400,00	pompagement rivière	Vixiège	rièges et nappes d'accompagnement	Aude
GAEC DU PARC	MIRANI	Laurent	Lagrange	31190	AUTERIVE		AUTERIVE	80	20,00	70 000,00	forage	Ariège et nappe connectée	rièges et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
GAEC DU PARC	MIRANI	Laurent	Lagrange	31190	AUTERIVE		AUTERIVE	80	5,00	17 500,00	forage	Ariège et nappe connectée	rièges et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
GAEC DU PIC	RAZOU	Francis et Mickaël	Vidal	09500	MIREPOIX		MIREPOIX	90	12,00	42 000,00	pompagement rivière	Hers et nappe connectée	rièges et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DU SARNIZAL	MARTY	Jean-Paul	Le Sarnizal	11270	GAJA-LA-SELVE		CAZALRENOUX	50	18,00	50 400,00	pompagement rivière	Vixiège	rièges et nappes d'accompagnement	Aude
GAEC LA DEVEZE	COTXET	Jean-Marc	Le Cerdan	11420	BELPECH		PLAIGNE	40	14,00	39 200,00	pompagement rivière	Vixiège	rièges et nappes d'accompagnement	Aude
GAEC LA FERME DE BRIOLA	ALBERT	Patrick, Maylis et Loïc	Fresquel	11270	SAINTE-JULIEN-DE-BRIOLA	ZD22b	SAINTE-JULIEN-DE-BRIOLA		13,00	16 900,00	forage	Vixiège	rièges et nappes d'accompagnement	Aude
GAEC L'ATTRACTION TERRESTRE	DEZILEAU	Samuel et Virginie	Coume d'Encou	09500	MIREPOIX	Dreim de la mudo section 1 parcelle 45	MIREPOIX	24	3,00	8 400,00	pompagement rivière	Hers et nappe connectée	rièges et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC LES JARDINS DE LACROIX	PONS	Stéphane	55 ROUTE DE LA GLEYZETTE	31120	LACROIX-FALGARDE		LACROIX-FALGARDE	15	6,00	21 000,00	pompagement rivière	Ariège et nappe connectée	rièges et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
GAEC LES TRESORS DE LA SERETTE	RIBEIRO FARROCO	Jimmy	D50 - La Serette	09500	MIREPOIX	B511 le verger	CAMON	25	1,00	3 000,00	pompagement rivière	Hers et nappe connectée	rièges et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC Marzinière	ESCALIERE	Jean-Bernard	1 Chemin du Pont du Fil	09400	ARIGNAC	Psycheret	Rieux de Pelleport		5,00	17 500,00	pompagement rivière	Ariège et nappe connectée	rièges et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC ROVIRA	ROVIRA	Laurent	Saint Prim	09700	SAVERDUN	Saint Prim	SAVERDUN	50	10,00	35 000,00	forage	Ariège et nappe connectée	rièges et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC ROVIRA	ROVIRA	Laurent	Saint Prim	09700	SAVERDUN	La bastisse	SAVERDUN	60	25,00	60 000,00	pompagement rivière	Ariège et nappe connectée	rièges et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC ZANIN	ZANIN	Jean-Claude	Blazy	11270	SAINTE-AMANS	Bonhore	VILLAUTOU	45	15,00	42 000,00	pompagement rivière	Vixiège	rièges et nappes d'accompagnement	Aude
GFA MOULAS	DUPHIL	Alain	Boulbonne	31550	CINTEGABELLE	boulbonne	CINTEGABELLE	260	116,04	290 445,00	pompagement rivière	Ariège et nappe connectée	rièges et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne

## Feuille1

ILHAT PASCAL	ILHAT	Pascal	La Luxière	11230	RIVEL	La Forge	SAINTE-COLOMBE-SUR-L'HERS	50	15,00	42 000,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
ILHAT PASCAL	ILHAT	Pascal	La Luxière	11230	RIVEL	La Forge	SAINTE-COLOMBE-SUR-L'HERS	140	16,00	44 800,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
IRESCH SYLVIE	IRESCH	Sylvie	Lamartine	09210	LEZAT-SUR-LEZE	la chaussée	LEZAT-SUR-LEZE	30	11,82	18 912,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
LOPEZ FRANCK ET SABINE	LOPEZ	Franck et Sabine	Gailladé	09500	MIREPOIX	déchetterie	MIREPOIX	50	13,00	36 400,00	pompage autre	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
LOPEZ FRANCK ET SABINE	LOPEZ	Franck et Sabine	Gailladé	09500	MIREPOIX	bedou	ROUMENGOUX	80	26,00	72 800,00	pompage autre	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
LOPEZ FRANCK ET SABINE	LOPEZ	Franck et Sabine	Gailladé	09500	MIREPOIX	gailladé TJ	ROUMENGOUX	20	21,50	60 700,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
LOPEZ FRANCK ET SABINE	LOPEZ	Franck et Sabine	Gailladé	09500	MIREPOIX	gailladé robinson	MIREPOIX	40	4,30	12 420,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
LOPEZ FRANCK ET SABINE	LOPEZ	Franck et Sabine	Gailladé	09500	MIREPOIX	gailladé josé	MIREPOIX	40	11,00	26 400,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
LOPEZ FRANCK ET SABINE	LOPEZ	Franck et Sabine	Gailladé	09500	MIREPOIX	petit lac bedou	MIREPOIX	50	6,50	18 200,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
LOPEZ FRANCK ET SABINE	LOPEZ	Franck et Sabine	Gailladé	09500	MIREPOIX	E2004, route de villefranche	MIREPOIX	80	16,00	44 800,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
LUCATO CHRISTIAN	LUCATO	Christian	Le Village	11270	RIBOUISSE	Sagraze	LAFAGE	50	3,60	10 080,00	pompage rivière	Vixiège	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
LUCATO CHRISTIAN	LUCATO	Christian	Le Village	11270	RIBOUISSE	Le poteau	RIBOUISSE	50	19,00	31 800,00	pompage rivière	Vixiège	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
MANIAGO LAURA	MANIAGO	Laura	Route de Belpech	11420	PLAIGNE	saint-estèphe, sous lestrade	CAZALRENOUX	?	4,00	12 000,00	pompage rivière	Vixiège	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
MANIAGO LAURA	MANIAGO	Laura	Route de Belpech	11420	PLAIGNE	Pioussac	SAINT-JULIEN-DE-BRIOLA	?	12,00	34 000,00	pompage rivière	Vixiège	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
MARTY CYRIL	MARTY	CYRIL	Niort	09100	SAINT MARTIN D'OYDES	Peyjouan	LEZAT-SUR-LEZE	60	9,00	25 200,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
MUNOZ PIERRE-ERIC	MUNOZ	Pierre-Eric	Cubayne	09210	LEZAT-SUR-LEZE	762 la rivière	LEZAT-SUR-LEZE	85	23,00	31 200,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
NOGUERA GUY	NOGUERA	Guy	LA MONGE	09100	PAMIER		PAMIER	90	20,00	70 000,00	pompage autre	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
PAGES CHRISTOPHE	PAGES	Christophe	Chemin de Castelan	31410	SAINT-HILAIRE	la muscadelle	PINSAGUEL	100	35,00	122 500,00	pompage rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
PORTES PIERRE	PORTES	Pierre	La pointe rte de Villefranche	09270	MAZERES		MAZERES	20	2,00	5 600,00	forage	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
PORTES PIERRE	PORTES	Pierre	La pointe rte de Villefranche	09270	MAZERES		MAZERES	30	7,00	19 600,00	forage	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
REPOND JEAN-MARC	REPOND	Jean-Marc	Les bordes	09500	MANSES	Berbiac	MANSES	20	7,00	16 800,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
REYMOND ISABELLE	REYMOND	Isabelle	22 chemin de Mongea	09130	LE FOSSAT	Bigore n° 222	ARTIGAT	50	13,00	36 400,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
RUQUET JOEL	RUQUET	Joël	Blansac	09130	SAINTE-SUZANNE		SAINTE-SUZANNE	70	25,00	60 000,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège

## Feuille1

S.I.A.H.B.V.A			Cours Gaspard	09700	SAVERDUN	Auterive	AUTERIVE	2760	403,10	790 238,00	pompage rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
S.I.A.H.B.V.A			cours Gaspard	09700	SAVERDUN	Calmont - Mazères	MAZERES	3359	667,05	1 803 175,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
S.I.A.H.B.V.A			Cours Gaspard	09700	SAVERDUN	Caujac	CINTEGABELLE		211,06	597 367,00	pompage rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
S.I.A.H.B.V.A			Cours Gaspard	09700	SAVERDUN	Cintegabelle	CINTEGABELLE	1240	236,80	490 940,00	pompage rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
S.I.A.H.B.V.A			cours Gaspard	09700	SAVERDUN	Conte	SAVERDUN	3600	977,70	3 040 750,00	pompage rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
S.I.A.H.B.V.A			cours Gaspard	09700	SAVERDUN	Font communal	LES PUJOLS	2385	906,81	2 566 287,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
S.I.A.H.B.V.A			Cours Gaspard	09700	SAVERDUN	Mazères - Belpech	BELPECH	2385	1 022,82	2 777 041,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
S.I.A.H.B.V.A			cours Gaspard	09700	SAVERDUN	Montaut	PAMIERES	3200	1 102,20	3 345 165,00	pompage rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
S.I.A.H.B.V.A			cours Gaspard	09700	SAVERDUN	Pamiers	PAMIERES	3376	852,10	2 446 030,00	pompage rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
S.I.A.H.B.V.A			Cours Gaspard	09700	SAVERDUN	Picarrou	CINTEGABELLE	1656	505,25	1 727 375,00	pompage rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
S.I.A.H.B.V.A			cours Gaspard	09700	SAVERDUN	Saverdun RD	SAVERDUN	3730	884,82	2 944 170,00	pompage rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
S.I.A.H.B.V.A			Cours Gaspard	09700	SAVERDUN	Saverdun RG	CINTEGABELLE	2155	713,66	1 890 372,00	pompage rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
S.I.A.H.B.V.A			cours Gaspard	09700	SAVERDUN	Trémoulet	LA BASTIDE DE LORDAT	2630	641,75	1 874 129,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
S.I.A.H.B.V.A			cours Gaspard	09700	SAVERDUN	Verniolle	VARILHES	2630	800,15	2 040 110,00	pompage rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SAMRAY CHRISTELLE	SAMRAY	Christelle	20 rue des Bézalets	09500	SAINTE-QUENTIN-LA-TOUR	Lourmetot ZE76	TREZIERES	25	1,00	2 800,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
SARL CLARAC&CIE	CLARAC	Philippe	Route de Toulouse	09100	PAMIERES		PAMIERES	30	33,40	106 100,00	pompage rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SARL PARC AUX BAMBOUS	DIROUX	Didier	Broques	09500	LAPENNE		LAPENNE	20	5,00	12 800,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SARL REYMAT	REYMOND	Fabrice, Frédéric et André	Matebourg	09130	LE FOSSAT	la bourdette C367	SAINT-YBARS	45	5,00	12 000,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SARL REYMAT	REYMOND	Fabrice, Frédéric et André	Matebourg	09130	LE FOSSAT	La tour A231	ARTIGAT	45	18,50	44 400,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SARL REYMAT	REYMOND	Fabrice, Frédéric et André	Matebourg	09130	LE FOSSAT	Victoria A831	SAINTE-SUZANNE	45	10,00	24 000,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SARL REYMAT	REYMOND	Fabrice, Frédéric et André	Matebourg	09130	LE FOSSAT	jean de la font A264	ARTIGAT	45	13,00	31 200,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SARL REYMAT	REYMOND	Fabrice, Frédéric et André	Matebourg	09130	LE FOSSAT	le fustié A162	ARTIGAT	45	13,50	32 400,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SARL REYMAT	REYMOND	Fabrice, Frédéric et André	Matebourg	09130	LE FOSSAT	Matebourg SK 1793	LE FOSSAT	120	40,00	96 000,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège

## Feuille1

SARL REYMAT	REYMOND	Fabrice, Frédéric et André	Matebourg	09130	LE FOSSAT	Cazal ZL 5F	LE FOSSAT	55	2,00	3 200,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SCEA BREONCE	BREONCE	Béatrice	La Forge	09500	TEILHET		TEILHET	60	13,00	36 400,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SCEA BREONCE	BREONCE	Béatrice	La Forge	09500	TEILHET		TEILHET	180	50,00	140 000,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SCEA DE L'HOSTE	VIE	Nicolas	L'HOSTE	31560	CALMONT	L	CALMONT	35	3,00	10 500,00	forage	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
SCEA DE L'HOSTE	VIE	Nicolas	L'HOSTE	31560	CALMONT	L	CALMONT	40	1,00	2 500,00	forage	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
SCEA DE L'HOSTE	VIE	Nicolas	L'HOSTE	31560	CALMONT	la couloumette	CALMONT	40	4,00	14 000,00	forage	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
SCEA DE L'HOSTE	VIE	Nicolas	L'HOSTE	31560	CALMONT	Engramines	CALMONT	70	20,00	70 000,00	forage	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
SCEA DE L'HOTE	L'HOTE	Pierre-Jean	Argus	09700	SAVERDUN	Argus	SAVERDUN	90	25,00	87 500,00	forage	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SCEA DE L'HOTE	L'HOTE	Pierre-Jean	Argus	09700	SAVERDUN	panosac	SAVERDUN	100	30,00	105 000,00	forage	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SCEA DES OISEAUX	ROUQUET	Boris	Le Massuet	09270	MAZERES	Priou	CALMONT	60	10,00	35 000,00	forage	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
SCEA GAMBAZZA	GAMBAZZA	Philippe	Le Prieur	31190	AUTERIVE	Le Prieur	AUTERIVE	100	30,00	84 000,00	pompage rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
SCEA GUINET	MANIAGO	Alain		11400	FONTERS-DU-RAZES	saint-estèphe, sous lestrade	CAZALRENOUX	45	16,00	45 400,00	pompage rivière	Vixiège	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
SCEA LA GRANDE BORDE	BOYE	Jacques	La Grand Borde	09500	ROUMENGOUX		MIREPOIX	75	34,00	64 800,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SCEA LA GRANDE BORDE	BOYE	Jacques	La Grand Borde	09500	ROUMENGOUX		MIREPOIX	75	6,00	21 000,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SCEA LE CHÂTEAU	TOULIS	Daniel	Saint-Paul	09700	LE VERNET	Le Château	LE VERNET	60	5,00	17 500,00	forage	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SCEA LE RADA	SARRAIL	Patrick	Cardan	11270	PLAVILLA	palette	ROUMENGOUX	60	8,98	25 144,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SCEA LE RADA	SARRAIL	Patrick	Cardan	11270	PLAVILLA	la coume	COUTENS	90	11,60	32 480,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SCEA LE RADA	SARRAIL	Patrick	Cardan	11270	PLAVILLA	le rada	TOURTROL	60	26,50	74 200,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SCEA LE RADA	SARRAIL	Patrick	Cardan	11270	PLAVILLA	la maisonnette	TOURTROL	60	5,98	16 744,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SCEA LE SECOURIEU	CARUEL	Monsieur	2001 rte de Toulouse	31870	BEAUMONT-SUR-LEZE	Le Secourieu	CINTEGABELLE	50	4,50	11 250,00	forage	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
SCEA LES JARDINS DE LA BOURDETTE	ANDRIEU - STERCKEMAN	JEREMY - ANTHONY	100 IMPASSE DE LA BOURDETTE	31390	LACAUGNE	La Bourdette, A166	MIREMONT		1,00	2 800,00	pompage rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
SCEA LES SEIGNEURIES	DURAND	Sébastien	Les Seigneuries	09500	SAINT-FELIX-DE-TOURNEGAT		VALS	80	14,00	49 000,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SCEA LES TOURNESOLS	DE CARAYON	Thibault	Terraqueuse	31562	CALMONT	BK 101 Catala (1)	CINTEGABELLE	120	37,00	129 500,00	forage	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne

## Feuille1

SCEA LES TOURNESOLS	DE CARAYON	Thibault	Terraqueuse	31562	CALMONT	BK 101 réalimentation, Catala	CINTEGABELLE		77,00	269 500,00	forage	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
SCEA LES TOURNESOLS	DE CARAYON	Thibault	Terraqueuse	31562	CALMONT	fortanier C (4)	CINTEGABELLE	25	6,00	21 000,00	forage	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
SCEA LES TOURNESOLS	DE CARAYON	Thibault	Terraqueuse	31562	CALMONT	Terraqueuse (2)	CALMONT	40	78,00	273 000,00	pompape rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
SCEA LES TOURNESOLS	DE CARAYON	Thibault	Terraqueuse	31562	CALMONT	Terraqueuse (3)	CALMONT	120	78,00	273 000,00	forage	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
SCEA LORO	LORO	Jeanine	Ferreri d'en haut	09210	LEZAT-SUR-LEZE		LEZAT-SUR-LEZE	45	30,17	21 038,00	pompape rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SCEA PARRO	LAGARDE	Geneviève	Bordegrande	09700	SAVERDUN		SAVERDUN	80	20,00	70 000,00	forage	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SCEA VIDALET	TOULIS	Daniel	St Paul	09700	LE VERNET	Saint Paul	SAVERDUN	60	14,00	44 000,00	forage	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SUBRA DIDIER	SUBRA	Didier	3 Chemin du Pujoulet	09100	LES PUJOLS		LES PUJOLS	40	5,00	5 700,00	pompape rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SURIN HENRIETTE	SURIN	Henriette	Domaine St Maurice	31810	CLERMONT-LE-FORT	Le ramier	CLERMONT-LE-FORT	120	26,50	83 650,00	pompape rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
TISSEYRE SYLVAIN	TISSEYRE	Sylvain	Bordenave	09500	LAGARDE	prat Long 150 et 174, Malerous n°des 402	LAGARDE	80	23,00	49 200,00	pompape rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
TOLNAY TIFFEN	TOLNAY	Tiffen	Comavère	09290	GABRE		GABRE	6	1,20	3 360,00	pompape rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
TRINDADE GABRIEL	TRINDADE	Gabriel	village	09500	CAZALS-DES-BAYLES	les breihs section B N°668	CAZALS-DES-BAYLES	60	3,50	7 000,00	pompape rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
VERCELLONE ARNAUD	VERCELLONE	Arnaud	Impasse Quilla	31190	AUTERIVE	porteteny D63	AUTERIVE	50	17,00	59 500,00	pompape rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
VERCELLONE ARNAUD	VERCELLONE	Arnaud	Impasse Quilla	31190	AUTERIVE		AUTERIVE	65	5,00	9 000,00	pompape rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
ZADRO FRANCK	ZADRO	Franck	CAMBOULIVES, ROUTE D'ESPERCE	31410	SAINTE-SULPICE-SUR-LEZE	C285	SAINTE-SULPICE-SUR-LEZE	40	12,00	31 200,00	pompape rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
<b>TOTAL</b>								<b>48363</b>	<b>13596,7</b>	<b>37967340</b>				





## ANNEXE 1 – Plan de Répartition 2020- Période étiage – Nappe déconnectée – Sous-bassin Ariège

Identification du préleveur (nom de l'exploitation)	Nom bénéficiaire	Prénom bénéficiaire	Adresse	C.P	Commune	Lieu dit	Commune prélèvement	Débit max de pompage du point (m3/h)	SURFACE DECLAREE 2020 (ha) ETIAGE	VOLUME AUTORISE 2020 (m3) ETIAGE	Type de prélèvement	Identification de la ressource	Type ressource/ Vp	Département
BESSE PIERRE	BESSE	Pierre	1200 CHEMIN DES CASSAGNOUS DE MAURENS	31870	LAGARDELLE-SUR-LEZE	les cristaudes	LAGARDELLE-SUR-LEZE	6	0,50	1 750,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
BESSE PIERRE	BESSE	Pierre	1200 CHEMIN DES CASSAGNOUS DE MAURENS	31870	LAGARDELLE-SUR-LEZE	la maison-la serre	LAGARDELLE-SUR-LEZE	6	0,70	2 450,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
BOUCHE MICHEL	BOUCHE	Michel	LA BARRAQUE, 104 ROUTE DE MAURESSAC	31190	AUTERIVE	La Barraque	AUTERIVE	60	7,00	24 500,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
DAYDE JOSEPH	DAYDE	Joseph	24 CHEMIN DE MOULIS	31190	MIREMONT	Mazade	MIREMONT	250	50,00	157 500,00	pompage autre	autre (gravière, réservoir...)	nappe déconnectée	Haute-Garonne
EARL 2M	MAROCCO	Gilbert	650 route de Saverdun	31190	CAUJAC	Q223	CINTEGABELLE	50	15,00	52 500,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
EARL 2M	MAROCCO	Gilbert	650 route de Saverdun	31190	CAUJAC	bassin de reprise puit salles	GAILLAC-TOULZA	120	15,00	42 500,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
EARL 2M	MAROCCO	Gilbert	650 route de Saverdun	31190	CAUJAC	bassin de reprise puit central	GAILLAC-TOULZA		20,00	60 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
EARL 2M	MAROCCO	Gilbert	650 route de Saverdun	31190	CAUJAC	bassin de reprise puit cerrezo	GAILLAC-TOULZA		15,00	42 500,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
EARL DE DUROU	PONS	Eric	Durou	09700	MONTAUT		MONTAUT	80	15,00	52 500,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
EARL DE FERRIES	ROUCH	Gilbert	Ferries le haut	09100	PAMIERS		PAMIERS	80	35,00	98 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
EARL DE GARUSTEL	RUFFAT	Gilles	Garustel	09700	MONTAUT		MONTAUT	60	23,00	80 500,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
EARL DE GARUSTEL	RUFFAT	Gilles	Garustel	09700	MONTAUT		MONTAUT	80	10,00	35 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
EARL DE LA BOUSCARRE	CRETE	Rémi	La Bouscarre	09100	LE CARLARET	estaut	LE CARLARET	20	3,00	9 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
EARL DE LA BOUSCARRE	CRETE	Rémi	La Bouscarre	09100	LE CARLARET	puits 11	LE CARLARET	30	8,50	23 800,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
EARL DE LA VERNIERE	BONAY	Thierry	LA VERNIERE	31190	AUTERIVE	Bordenoble	AUTERIVE	80	61,00	213 500,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
EARL DE LABADE	ROUAN	Eric	Labade	09700	SAVERDUN		MONTAUT	60	20,00	62 500,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
EARL DE LABADE	ROUAN	Eric	Labade	09700	SAVERDUN		SAVERDUN	70	44,00	147 200,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
EARL DE MADRON	MASCARENEN	Christophe	Madron	09700	SAVERDUN		SAVERDUN	60	11,00	38 500,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
EARL DE POMPET	LAGARDE	Roger	Pompét	09100	PAMIERS	ZC 10 11 Léonard	LE CARLARET	40	19,00	57 150,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
EARL DE RABADE	PIETRZKIEWIEZ	Michel et Jean-Pierre	Lieu-dit BORDENEUVE, 46 ROUTE DE CAPENS	31190	AUTERIVE	Bordeneuve	AUTERIVE	25	2,00	6 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne



## Feuille1

EARL DES CERISIERS	MILHAU Véronique et BREIL Christophe		GUINDOUL	31560	CALMONT	Boï AY	CALMONT	30	5,40	18 900,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
EARL DU FAURE	PUJOL	Nicolas	2 Rue Gabriel Fauré	09100	VILLENEUVE- DU-PAREAGE		VILLENEUVE- DU-PAREAGE	30	3,50	1 050,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
EARL JUVENEL	JUVENEL	Jean-Guillaume et Benoît	pigassou	31560	CALMONT	pigassou BI 127	CALMONT	100	20,00	70 000,00	pompage autre	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
EARL JUVENEL	JUVENEL	Jean-Guillaume et Benoît	pigassou	31560	CALMONT	Bertanet	CALMONT	20	8,00	28 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
EARL JUVENEL	JUVENEL	Jean-Guillaume et Benoît	pigassou	31560	CALMONT	Bertanet BE 15	CALMONT	60	10,00	35 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
EARL JUVENEL	JUVENEL	Jean-Guillaume et Benoît	pigassou	31560	CALMONT	Le Roux BI 80	CALMONT	40	10,00	25 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
EARL LA GENE	SUTRA	Albert	260, chemin du Bayssac - Picarrou	31550	CINTEGABELLE	BK 24, Lafalasse (n°10)	CINTEGABELLE	80	10,00	35 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
EARL LA GENE	SUTRA	Albert	260, chemin du Bayssac - Picarrou	31550	CINTEGABELLE	BK 13 le moulinet (n°11)	CINTEGABELLE	30	6,00	21 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
EARL LA GENE	SUTRA	Albert	260, chemin du Bayssac - Picarrou	31550	CINTEGABELLE	BK 2 réalimentation, la Falasse	CINTEGABELLE	80	5,00	17 500,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
EARL MONBLANC- FERRIES	MONBLANC	Lucette	Ferries du bas	09100	PAMIER		PAMIER	40	30,00	105 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
EARL PARROUNES	MICHEL	Pierre	LE MOUSCAILLAT	31550	CINTEGABELLE	Le Mouscaillat	CINTEGABELLE	65	50,00	75 600,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
EARL SAVOLDELLI	SAVOLDELLI	José et Bertrand	Gaillac	09100	BEZAC	Mijeanne C107	BEZAC	40	6,00	21 000,00	pompage sur plan d'eau	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
EARL VERNOU	FRANC	Alex	VERNOU	09700	SAINT-QUIRC	las parraines	CINTEGABELLE	20	2,00	5 600,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
GAEC CAZABONNE	PIQUEMAL	Didier	Cazabonne	09700	MONTAUT		MONTAUT	100	35,00	122 500,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
GAEC CAZALS	CAZALS	Stéphane	chemin de Gimèle Bordeneuve	31560	CALMONT	bourrat, laguerre	CINTEGABELLE	30	12,00	42 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
GAEC CAZALS	CAZALS	Stéphane	chemin de Gimèle Bordeneuve	31560	CALMONT	Bourrat	CALMONT	25	9,00	31 500,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
GAEC CAZALS	CAZALS	Stéphane	chemin de Gimèle Bordeneuve	31560	CALMONT	le moulinet BM 131	CALMONT	40	20,00	70 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
GAEC CAZALS	CAZALS	Stéphane	chemin de Gimèle Bordeneuve	31560	CALMONT	robequin BK 26	CALMONT	40	11,00	38 500,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
GAEC DE GILET	BENEDET	Michel	Brusties	09700	LE VERNET		LE VERNET	40	10,00	35 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
GAEC DE GILET	BENEDET	Michel	Brusties	09700	LE VERNET		LE VERNET	40	17,00	59 500,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
GAEC DE LA GRANGETTE	BELBEZE Vivian et POUIL Patrick		LA GRANGETTE	31560	CALMONT	grangette	CALMONT	30	7,00	19 600,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
GAEC DE L'AVOCAT-VIEIL	MISTOU	Jean	L'Avocat Vieil	09700	SAVERDUN		SAVERDUN	30	25,00	73 500,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
GAEC DE L'AVOCAT-VIEIL	MISTOU	Jean	L'Avocat Vieil	09700	SAVERDUN		CAUJAC	45	20,00	48 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
GAEC DE L'AVOCAT-VIEIL	MISTOU	Jean	L'Avocat Vieil	09700	SAVERDUN		CINTEGABELLE	50	20,00	48 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
GAEC DE L'ESTAUT	EYCHENNE	Claude	Perry	09700	LA BASTIDE-DE- LORDAT	les sirats-vieux	MONTAUT	50	14,50	29 100,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
GAEC DE MIRACLES	ESQUIROL	Jérôme et Renée	MIRACLES	31560	CALMONT	Miracles	CALMONT	25	14,00	33 600,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
GAEC DE MIRACLES	ESQUIROL	Jérôme et Renée	MIRACLES	31560	CALMONT	Boy	CALMONT	30	15,00	36 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
GAEC DE SAURET	SENSEBY	Thierry et Alain	SAURET, ROUTE DE SAVERDUN	31560	CALMONT	AW128	CALMONT	30	12,80	44 800,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne

## Feuille1

GAEC DE SAURET	SENSEBY	Thierry et Alain	SAURET, ROUTE DE SAVERDUN	31560	CALMONT	AW106	CALMONT	30	6,00	21 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
GAEC DE SAURET	SENSEBY	Thierry et Alain	SAURET, ROUTE DE SAVERDUN	31560	CALMONT	AW147	CALMONT	60	18,50	64 750,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
GAEC DE SAURET	SENSEBY	Thierry et Alain	SAURET, ROUTE DE SAVERDUN	31560	CALMONT	AW36	CALMONT	40	10,50	36 750,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
GAEC DE SAURET	SENSEBY	Thierry et Alain	SAURET, ROUTE DE SAVERDUN	31560	CALMONT	AW41	CALMONT	30	6,00	21 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
GAEC DE SAURET	SENSEBY	Thierry et Alain	SAURET, ROUTE DE SAVERDUN	31560	CALMONT	AW45	CALMONT	70	30,00	105 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
GAEC DELPONTE	DELPONTE	Alain	Bordeneuve	09120	VERNIOLLE		VERNIOLLE	30	45,00	144 500,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
GAEC FINES	FINES	Jean-Marc	LE GABACH	09700	SAVERDUN	Le duc Dagac	CALMONT	80	17,00	59 500,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
GAEC FINES	FINES	Jean-Marc	LE GABACH	09700	SAVERDUN	le duc maison	CALMONT	80	11,00	38 500,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
GAEC FINES	FINES	Jean-Marc	LE GABACH	09700	SAVERDUN	le cordier gros puit	CALMONT	160	25,00	87 500,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
GAEC FINES	FINES	Jean-Marc	Le Gabach	09700	SAVERDUN	le gabach	SAVERDUN	40	11,00	38 500,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
GAEC FINES	FINES	Jean-Marc	Le Gabach	09700	SAVERDUN	estrampes	SAVERDUN	40	12,50	43 750,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
GAEC FINES	FINES	Jean-Marc	LE GABACH	09700	SAVERDUN	montplaisir fumier	CALMONT	40	8,00	28 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
GAEC FINES	FINES	Jean-Marc	LE GABACH	09700	SAVERDUN	Cordier bord	CALMONT	50	13,50	47 250,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
GAEC FINES	FINES	Jean-Marc	LE GABACH	09700	SAVERDUN	montplaisir rampe	CALMONT	60	16,00	56 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
GAEC FINES	FINES	Jean-Marc	LE GABACH	09700	SAVERDUN	artenac bois BH 4	CALMONT	50	13,50	47 250,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
GAEC FINES	FINES	Jean-Marc	LE GABACH	09700	SAVERDUN	artenac Pivot BH 121	CALMONT	40	8,50	29 750,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
GAEC GIANESINI	GIANESINI	Michel	Royat	09700	MONTAUT	royat YR 17 - CAPA	MONTAUT	40	4,00	12 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
GAEC GIANESINI	GIANESINI	Michel	Royat	09700	MONTAUT	royat YR 17 - transfo	MONTAUT	40	10,25	17 175,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
GAEC GIANESINI	GIANESINI	Michel	Royat	09700	MONTAUT	Pégulier	MONTAUT	40	15,50	54 250,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
GFA TONJARD	GORIS	Wilhemus	2350 ROUTE D'ESCAVRE	31190	CAUJAC	Bonrepos	CAUJAC	35	21,00	33 600,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
GFA TONJARD	GORIS	Wilhemus	2350 ROUTE D'ESCAVRE	31190	CAUJAC	Bonrepos	CAUJAC	65	19,00	30 400,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
LEPAGNEY GERARD	LEPAGNEY	Gérard	21 Grand Rue	09700	SAVERDUN	Caoucou	SAVERDUN	60	20,00	70 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
LEPAGNEY GERARD	LEPAGNEY	Gérard	21 Grand Rue	09700	SAVERDUN	Garcia	SAVERDUN	90	30,00	105 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
LEURENT NOLWENN	LEURENT	Nolwenn	4 rue de la mairie	31190	MAUVAISIN	feuille 08 01	MAUVAISIN	1	0,20	400,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
LYCEE AGRICOLE DE PAMIERS	ENJALBERT	Julien	Route de Belpech	09100	PAMIERS	Nautifaure le vieux	PAMIERS	40	17,50	46 050,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
METGE FABIEN	METGE	Fabien	1A avenue Georges Brassens	09100	VILLENEUVE-DU-PAREAGE		VILLENEUVE-DU-PAREAGE	35	16,00	50 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
NEVEU Erwan	NEVEU	Erwan	Route de Caujac	31190	AUTERIVE	Q156	CINTEGABELLE	50	23,00	56 400,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
ROUGE ADELINE	ROUGE	Adeline	FERME DUPLÉ, 8 CHEMIN DUPLÉ	31190	MIREMONT	Las Coureges	MIREMONT	40	10,50	18 900,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
ROUGE ADELINE	ROUGE	Adeline	FERME DUPLÉ, 8 CHEMIN DUPLÉ	31190	MIREMONT	Las Coureges	MIREMONT	25	10,50	18 900,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
ROUGE NICOLAS	ROUGE	Nicolas	95 route d'Auterive	31190	MIREMONT	Raoulet	MIREMONT	60	22,00	40 600,00	pompage autre	autre (gravière, réservoir...)	nappe déconnectée	Haute-Garonne

## Feuille1

SCEA AUX PITCHOUNETS	COUMENAY	Sylvie	Paucou	09100	LE CARLARET		LE CARLARET	30	20,00	16 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
SCEA DE LA CALMONTAISE	BONHOURS	Gilles	Sales	09100	PAMBERS		PAMBERS	100	30,00	105 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
SCEA DE L'HOTE	VIE	Nicolas	L'HOTE	31560	CALMONT	Le syndic	CALMONT	60	6,50	22 750,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
SCEA DE L'HOTE	L'HOTE	Pierre-Jean	Argus	09700	SAVERDUN	Lassentiat	SAVERDUN	130	44,00	154 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
SCEA DE PEYROUTET	FORI	Yves	Peyroutet	09700	MONTAUT	Peyroutet	MONTAUT	40	11,00	38 500,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
SCEA DE PEYROUTET	FORI	Yves	Peyroutet	09700	MONTAUT		MONTAUT	40	6,00	21 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
SCEA DE PEYROUTET	FORI	Yves	Peyroutet	09700	MONTAUT		MONTAUT	60	15,00	13 500,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
SCEA DE PEYROUTET	FORI	Yves	Peyroutet	09700	MONTAUT		MONTAUT	35	13,00	45 500,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
SCEA DE RIVIERE	REY	Jacques	RIVIERE	31560	CALMONT	Rivière	CALMONT	60	13,57	47 495,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
SCEA DE SALVETORTE	DELPECH	Josiane	Salvetorte	09100	PAMBERS	Salvetorte YE1 YE2	PAMBERS	35	10,30	18 540,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
SCEA DELRIEU	DELRIEU	Claude	Bois le Neuf	09700	SAVERDUN		SAVERDUN	20	8,00	28 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
SCEA DES OISEAUX	ROUQUET Boris		Le Massuet	09270	MAZERES	BOUCHET	CALMONT	30	5,00	17 500,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
SCEA LES TOURNESOLS	DE CARAYON	Thibault	Terraqueuse	31562	CALMONT	Gimèle - Moulinet	CALMONT	80	35,00	122 500,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
TONON MARIE-ANGE	TONON	Marie-Ange	785 CHEMIN DU FOURGUET	31600	EAUNES	le bouchon	EAUNES	12	3,50	9 900,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
ZADRO FRANCK	ZADRO	Franck	CAMBOULIVES, ROUTE D'ESPERCE	31410	SAINTE-SULPICE-SUR-LEZE	las Mazades	LAGARDELLE-SUR-LEZE	100	10,00	6 000,00	pompage autre	autre (gravière, réservoir...)	nappe déconnectée	Haute-Garonne
TOTAL								4770	1485,22	4486460				

Courseaunoncompensesetiage

ANNEXE 1 – Plan de Répartition 2020 – Période d'étiage – Cours d'eau non compensés – Sous-bassin Ariège

Identification du préleveur (nom de l'exploitation)	Nom bénéficiaire	Prénom bénéficiaire	Adresse	C.P	Commune	Lieu dit	Commune prélèvement	Débit max de pompage du point (m3/h)	SURFACE DECLAREE 2020 (ha) ETIAGE	VOLUME AUTORISE 2020 (m3) ETIAGE	Type de prélèvement	Identification de la ressource	Type ressource/ Vp	Département
BOURROUNET JEROME	BOURROUNET	Jérôme	hameau Baccarets, ROUTE DE GAILLAC TOULZA	31550	CINTEGABELLE	la Garde	CINTEGABELLE	30	10,00	15 000,00	pompage rivière	Jade (31)	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
DANJOU BENOIT	DANJOU	Benoît	La Gastounette	09600	LAROQUE-D'OLMES	Cartier Ricalens	LAROQUE-D'OLMES	15	0,50	1 200,00	pompage rivière	Touyre	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
DANJOU BENOIT	DANJOU	Benoît	La Gastounette	09600	LAROQUE-D'OLMES	diamant, la grotte	LAROQUE-D'OLMES	15	2,00	4 800,00	pompage rivière	Touyre	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
DANJOU BENOIT	DANJOU	Benoît	La Gastounette	09600	LAROQUE-D'OLMES	coucouruch	LAROQUE-D'OLMES	15	2,00	4 800,00	pompage rivière	Touyre	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
DANJOU BENOIT	DANJOU	Benoît	La Gastounette	09600	LAROQUE-D'OLMES	A1953	L'AIGUILLON	15	1,00	1 800,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL DE BRUYNE	DE BRUYNE	Valery	Bon Repos	09600	REGAT		REGAT	180	44,00	138 600,00	pompage rivière	Touyre	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL DE BRUYNE	DE BRUYNE	Valery	Bon Repos	09600	REGAT		LAROQUE-D'OLMES	175	9,40	32 900,00	pompage rivière	Touyre	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL DE MIREVAL	BOURET	Didier	12 Mireval d'en bas	09600	LE PEYRAT	La grande A1002 ou la pessado A206	LE PEYRAT	80	4,89	14 644,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL DE PEYROUTEL	CASTIGNOLLES	Jérémy	3 rue des Pyrénées	11270	PLAVILLA	Pierre noire, pech de la calvie	PLAVILLA		1,50	3 600,00	pompage rivière	ruisseau de Gélade (11)	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
EARL DU TAYCHEL	DELESALLE	Nicolas	Le Taychel	09300	LIEURAC	A2030 la prade	LIEURAC	60	14,00	11 200,00	pompage rivière	Douctouyre	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL FURGEAU PHILIPPE	FURGEAU	Philippe	hameau de Senesse	09500	MIREPOIX	Pont de limoux	MIREPOIX	20	0,50	1 200,00	pompage rivière	ruisseau de Malegoude	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL ILHAT	ILHAT	Marc	La Prade	11230	RIVEL		VILLEFORT	40	10,00	24 000,00	pompage rivière	Blau	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
EARL ILHAT	ILHAT	Marc	La Prade	11230	RIVEL		CHALABRE	60	5,00	12 000,00	pompage rivière	Blau	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
FERRIE SEVERINE	FERRIE	Séverine	Les Sénies	09500	ROUMENGOUX	queille	SAINT-QUENTIN-LA-TOUR	30	6,00	15 000,00	pompage rivière	Touyre	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC AMBROISIE	COEFFARD	Christine	La Crémade, geytes-et-labastide	11230	VAL DE LAMBRONNE		VAL DE LAMBRONNE	30	13,50	40 400,00	pompage rivière	Ambrone	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
GAEC AUTHIER	AUTHIER	Marcel	ferme des Parauettes	09500	MIREPOIX		LA BASTIDE-DE-BOUSIGNAC	40	24,00	31 200,00	pompage rivière	Countirou et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC BIARD	BIARD	Eric et Clémence	1 rue Saint-Roch	09600	LERAN		REGAT	40	6,00	14 400,00	pompage rivière	Touyre	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DE CAMPBRION	GRAUBY	Armand	2 rue du chemin du château	11230	PUIVERT	Plaine du casteilla	BELESTA		2,27	6 810,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège

Courseaunoncompensesetiage

GAEC DE LASSERRE	LAGUERRE	Gilles	Lasserre	09000	SERRES-SUR-ARGET		SERRES-SUR-ARGET	50	15,00	9 000,00	pompage rivière	Arget	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DE MALCARRAT	GARROS	François	Mathil	09600	LERAN	C971	LERAN	50	2,19	5 256,00	pompage rivière	Touyre	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DE PETMAURE	CAVILLEZ	François	rue des Iris	09500	MIREPOIX	Arenal	LAGARDE	90	13,20	36 960,00	pompage rivière	Touyre	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DES FRAISIERS	CAPELLA	Jérôme	Menet 10, rue du Chêne	09100	ARVIGNA		LIEURAC	70	39,00	88 650,00	pompage rivière	Douctouyre	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DU PARC	MIRANI	Laurent	Lagrange	31190	AUTERIVE		MIREMONT		20,00	70 000,00	pompage rivière	Mouillonne	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
GAEC DU PONT	BERTRAND	Jean-Claude	Montgauzy	09500	SAINT-QUENTIN-LA-TOUR		SAINT-QUENTIN-LA-TOUR	50	6,00	14 400,00	pompage rivière	Countirou et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DU PONT	BERTRAND	Jean-Claude	Montgauzy	09500	SAINT-QUENTIN-LA-TOUR		SAINT-QUENTIN-LA-TOUR	40	10,00	24 000,00	forage	Countirou et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DU PONT	BERTRAND	Jean-Claude	Montgauzy	09500	SAINT-QUENTIN-LA-TOUR		SAINT-QUENTIN-LA-TOUR	40	10,00	24 000,00	forage	Countirou et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DU PONT	BERTRAND	Jean-Claude	Montgauzy	09500	SAINT-QUENTIN-LA-TOUR		SAINT-QUENTIN-LA-TOUR	40	7,00	16 800,00	forage	Countirou et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC FOURNIER	FOURNIER	Fabien et Marie	Allée de l'école	09600	DUN	1093	LIEURAC	27	2,00	6 000,00	pompage rivière	Douctouyre	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC HORTICOLE ST PAULOIS	POURQUE	Monsieur	1 route des corniches	09400	ARNAVE		ARNAVE	18	2,00	6 000,00	pompage rivière	ruisseau d'Arnavé	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
LABATUT ANDRE	LABATUT	André		09600	ESCLAGNE		TROYE-D'ARIEGE	60	20,00	48 000,00	pompage rivière	Countirou et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
LAZERGES GUY	LAZERGES	Guy	Rivettes	09500	TROYE-D'ARIEGE		SAINT-QUENTIN-LA-TOUR	30	6,00	14 400,00	pompage rivière	Countirou et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
LAZERGES GUY	LAZERGES	Guy	Rivettes	09500	TROYE-D'ARIEGE		TROYE-D'ARIEGE	30	6,00	21 000,00	pompage rivière	Countirou et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
PAUTOU AUDREY	PAUTOU	Audrey	Brianne	09500	TROYE-D'ARIEGE	Brianne	TROYE-D'ARIEGE	25	8,00	14 400,00	pompage rivière	Countirou et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SCEA DE JORDI	PRESSECQ	Francis	Quartier Jordi	31810	VENERQUE	Les Boulbènes	VENERQUE	40	7,00	19 600,00	pompage rivière	Aise (31)	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
SOLA CATHERINE	SOLA	Catherine	8.Rte de St Bauzeil	09100	BENAGUES		MIREPOIX	30	3,89	1 167,00	pompage rivière	Ruisseau des Bessous	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
TOTAL								1535	333,84	793187				

ANNEXE 1 – Plan de Répartition 2020 – Période d'étiage – Retenues collinaires – Sous-bassin Ariège

Identification du préleveur (nom de l'exploitation)	Nom bénéficiaire	Prénom bénéficiaire	Adresse	C.P	Commune	Lieu dit	Commune prélèvement	Type de prélèvement	Département	Identification de la ressource	Surface déclarée 2020 (ha)	Volume Autorisé 2020 (m3)
ASA DE LA LANTINE	CHIBARIE	Jean Claude	694 chemin d'espinaouet	31870	BEAUMONT-SUR-LEZE	Lac de la Lantine	BEAUMONT-SUR-LEZE	pompage sur plan d'eau	Haute-Garonne	retenue collinaire	50,00	180 000
ASA DE SEIGNALENS	VERISSE	Alexandre	champs de la ville	11420	SEIGNALENS	Le barry	SEIGNALENS	pompage sur plan d'eau	Aude	retenue collinaire		76 000
ASA DE SEIGNALENS	VERISSE	Alexandre	champs de la ville	11420	SEIGNALENS	Fontassaut	SEIGNALENS	pompage sur plan d'eau	Aude	retenue collinaire		69 000
ASA DES IRRIGANTS DE LA LAURE	ADELLACH – VEROT		Mairie	09100	UNZENT	Lac de la Laure	LESCOUSSE	pompage sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire		75 000
ASL CANTO CLAOU	DE SOLAN	André	Saint-Geniès	09130	CARLA-BAYLE	Saint-Geniès, ruisseau de canto clau	CARLA-BAYLE	pompage sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire	25,00	200 000
ASL DU RIEUTORD	SICA Irrigation est audois		Loudès	11451	CASTELNAUD ARY	Rieutord	PECHARIC-ET-LE-PY	pompage sur plan d'eau	Aude	retenue collinaire		250 000
ASL LE PORT	GERBER	Christian	716, chemin de Ribaunet	31870	BEAUMONT-SUR-LEZE	Ribonnet	BEAUMONT-SUR-LEZE	pompage sur plan d'eau	Haute-Garonne	retenue collinaire	147,00	45 000
BONADEI Francis	BONADEI	Francis	Joulé	09130	CARLA-BAYLE	Joulé, ruisseau de Panissa	CARLA-BAYLE	pompage sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire	4,70	45 000
BONADEI Francis	BONADEI	Francis	Joulé	09130	CARLA-BAYLE	Mécail, ruisseau de la Fount	CARLA-BAYLE	pompage sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire	15,00	75 000
BOURNIER Bernard	BOURNIER	Jean-Bernard	Cargaut	09130	CARLA-BAYLE	Robert	SAINT-MARTIN-D'OYDES	pompage sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire		15 000
BOURNIER Bernard	BOURNIER	Jean-Bernard	Cargaut	09130	CARLA-BAYLE	Robert ferme	SAINT-MARTIN-D'OYDES	pompage sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire		12 000
CALMON Nicolas	CALMON	Nicolas	5 chemin de la Cornole	11270	GAJA-LA-SELVE	Las Caves - Bordebasse	CAHUZAC	pompage sur plan d'eau	Aude	retenue collinaire	9,50	33 750
CALMON Nicolas	CALMON	Nicolas	5 chemin de la Cornole	11270	GAJA-LA-SELVE	Borde Truel	BELPECH	pompage sur plan d'eau	Aude	retenue collinaire	10,00	15 200
CALMON Nicolas	CALMON	Nicolas	5 chemin de la Cornole	11270	GAJA-LA-SELVE	Saint-Sauveur	GAJA-LA-SELVE	pompage sur plan d'eau	Aude	retenue collinaire		33 000
DANDINE David	DANDINE	David	Le Recteur	09270	MAZERES	Le Recteur	MAZERES	pompage sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire		120 000
DE SMIDT Laurent	DE SMIDT	Laurent	Ferme Soula	09210	LEZAT-SUR-LEZE	Soula	LEZAT-SUR-LEZE	pompage sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire	2,00	65 000
DURCHON Jean François	DURCHON	Jean-François	Bel air	09500	MIREPOIX	Pieyre	LAPENNE	pompage sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire	25,00	65 000
EARL BRUSTIER	BRUSTIER	Claude	Les Marquiès	11270	ORSANS	Gasparou	ORSANS	pompage sur plan d'eau	Aude	retenue collinaire	4,00	44 400
EARL BURGATE	MICHEL	Thomas	Laricot	11420	PLAIGNE	Vié	LAPENNE	pompage sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire	6,00	35 000
EARL DE LA CROIX-BLANCHE	SENDRA	Jacques	La croix blanche	09100	SAINTE-VICTOR-ROUZAUD	les Parets	SAINTE-VICTOR-ROUZAUD	pompage sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire	101,00	130 000

EARL DU LUC	QUEROL	Denis	Le Luc	09100	ESCOSSE	le Luc	ESCOSSE	pompagement sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire	38,00	70 000
EARL DU MOULIN DU PYS	BILLARD	Mathieu et Philippe	Pys	31310	LATRAPE	Campredon - Bordeneuve	LEZAT-SUR-LEZE	pompagement sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire		80 000
EARL DU PIGEON	RIVIERE	Michel	Le Pigeon	09100	LESCOUSSE	Bréguette	LESCOUSSE	pompagement sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire	20,00	25 000
EARL EXPLOITATION IZARD	IZARD	Marc	30 Rue du Barry	09600	AIGUES-VIVES	La Plaine	AIGUES-VIVES	pompagement sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire		4 000
EARL FURGEAU PHILIPPE	FURGEAU	Philippe	hameau de Senesse	09500	MIREPOIX	Framenou	MALEGOUDE	pompagement sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire	10,00	60 000
EARL LE SOULEILLA	DURIEUX	Laurie	Le souleilla	11270	SAINT-JULIEN-DE-BRIOLA	Le Mirc	SAINT-JULIEN-DE-BRIOLA	pompagement sur plan d'eau	Aude	retenue collinaire	6,00	21 000
EARL LES BRUGUES	VIALARET	Luc, Cédric, Nadine	Les brugues	11270	FANJEAUX	La Pradette	FANJEAUX	pompagement sur plan d'eau	Aude	retenue collinaire		36 000
GAEC DE BELLEVUE	BOUSQUET	Jean Yves	La grange	09500	MIREPOIX	La Grange	MIREPOIX	pompagement sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire	25,00	82 000
GAEC DE BENDINE	DEUMIE	Bernard	Bendine	11420	PECH-LUNA	Bendine	MAYREVILLE	pompagement sur plan d'eau	Aude	retenue collinaire	0,00	33 000
GAEC DE BENDINE	DEUMIE	Bernard	Bendine	11420	PECH-LUNA	Friet	PECH-LUNA	pompagement sur plan d'eau	Aude	retenue collinaire	7,00	48 000
GAEC DE BOR	MONTIEL	Nicolas, Pierre, Isabelle	Bor	11420	PLAIGNE	Bor	PLAIGNE	pompagement sur plan d'eau	Aude	retenue collinaire	30,00	80 000
GAEC DE BOR	MONTIEL	Nicolas, Pierre, Isabelle	Bor	11420	PLAIGNE	Le Py	PECHARIC-ET-LE-PY	pompagement sur plan d'eau	Aude	retenue collinaire	8,00	30 000
GAEC DE BRUNEL	COLL	Patrick	Brunel	11420	PECHARIC-ET-LE-PY	Brunel	BELPECH	pompagement sur plan d'eau	Aude	retenue collinaire	21,00	30 000
GAEC DE BRUNEL	COLL	Patrick	Brunel	11420	PECHARIC-ET-LE-PY	Philippou	PECHARIC-ET-LE-PY	pompagement sur plan d'eau	Aude	retenue collinaire	21,50	30 000
GAEC DE GARAUD	MAGGIOLO	Jean Claude, Jean Louis	47 rte d'Esperce	31190	GRAZAC	Tartanac	GRAZAC	pompagement sur plan d'eau	Haute-Garonne	retenue collinaire	10,00	33 000
GAEC DE LA BANTE	LABORDE	Marc	La bante	09100	SAINT-VICTOR-ROUZAUD	La Hes	SAINT-VICTOR-ROUZAUD	pompagement sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire		14 700
GAEC DE LA SAVOYARDE	VUILLEN	Frédéric	domaine St Paul	09600	LIMBRASSAC	Fourtanier	LIMBRASSAC	pompagement sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire	10,00	15 000
GAEC DE LACAZE	DELBREILH	Patrick	La Caze	09100	ESCOSSE	Labastisse	ESCOSSE	pompagement sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire	0,00	22 000
GAEC DE LACAZE	DELBREILH	Patrick	La Caze	09100	ESCOSSE	Pailhole	ESCOSSE	pompagement sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire	16,50	24 000
GAEC DE PAREDE	FAURE	Elisabeth	Parédé	09210	SAINT-YBARS	Castaing	GAILLAC-TOULZA	pompagement sur plan d'eau	Haute-Garonne	retenue collinaire	10,00	15 600
GAEC DE PAREDE	FAURE	Elisabeth	Parédé	09210	SAINT-YBARS	Parede	SAINT-YBARS	pompagement sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire	15,00	25 000
GAEC DE PAREDE	FAURE	Elisabeth	Parédé	09210	SAINT-YBARS	Andorras Jean Gris	SAINT-YBARS	pompagement sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire	40,00	86 890
GAEC DE PAREDE	FAURE	Elisabeth	Parédé	09210	SAINT-YBARS	Verriou	SAINT-YBARS	pompagement sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire	15,00	28 000
GAEC DE RAOUFASY	BLOY	Patrice, Joël	Raoufasty	09210	SAINT-YBARS	Burret	SAINT-YBARS	pompagement sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire	20,00	35 000

GAEC DES BARTHELLES	ROUILLON	Xavier	les barthelles	09100	SAINT-BAUZEIL	Peyrot	ARTIX	pompagement sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire	20,00	50 000
GAEC DU FORT	AUDABRAM	Jean Marc, Sandrine	Le Barry	09500	SAINT-JULIEN-DE-GRAS-CAPOU	Camp Asau	SAINT-JULIEN-DE-GRAS-CAPOU	pompagement sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire	7,00	22 000
GAEC LA DEVEZE	COTXET	Jean Marc	Ladevèze	11420	BELPECH	Joffres	BELPECH	pompagement sur plan d'eau	Aude	retenue collinaire		75 000
GFA DOMAINE DE LASTRONQUES	ZELLER	Christian	Lastronques	09210	LEZAT-SUR-LEZE	Fumet	LEZAT-SUR-LEZE	pompagement sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire	6,00	45 000
GRANEL Jean-Jacques	GRANEL	Jean-Jacques	Saint-Sauveur	11270	GAJA-LA-SELVE	Saint-Sauveur	GAJA-LA-SELVE	pompagement sur plan d'eau	Aude	retenue collinaire		100 000
INSTITUT PROTESTANT	INSTITUT PROTESTANT		Hameau Jeanne Petite	09700	SAVERDUN	Riviere	SAVERDUN	pompagement sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire	15,00	75 000
LAPASSET Maxime	LAPASSET	Maxime	Lauzil	11270	LAURAC	Lauzil	LAURAC	pompagement sur plan d'eau	Aude	retenue collinaire	2,00	18 000
LARROQUE Daniel	LARROQUE	Daniel	Labat	11420	PEYREFITTES-SUR-L'HERS	Feuillès	PEYREFITTES-SUR-L'HERS	pompagement sur plan d'eau	Aude	retenue collinaire		23 000
L'HOTE Mathieu	L'HOTE	Mathieu	Les Mandrats	09700	SAVERDUN	Les Mandrats	SAVERDUN	pompagement sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire	5,00	18 000
MANFRIN Denise	MANFRIN	Denise	Asque	31310	BAX	Misère	LEZAT-SUR-LEZE	pompagement sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire	11,00	25 000
MARQUIER Serge	MARQUIER	Serge	Taillefer	11420	BELPECH	Taillefer	BELPECH	pompagement sur plan d'eau	Aude	retenue collinaire	5,00	25 000
RIEUX Pascale	RIEUX	Pascale	Verniole	11420	BELPECH	Verniole	SAINT-SERNIN	pompagement sur plan d'eau	Aude	retenue collinaire		60 000
SARL REYMAT	REYMOND	Fabrice, Frédéric, André	Matebourg	09130	LE FOSSAT	Montels	ARTIGAT	pompagement sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire	35,00	85 000
SARRAIL Patrick	SARRAIL	Patrick	Cardan	11270	PLAVILLA	Cardan	PLAVILLA	pompagement sur plan d'eau	Aude	retenue collinaire	2,50	9 000
SCEA DE JORDI	PRESSECQ	Francis	194 Chemin de Jordi	31810	VENERQUE	Rivel	VENERQUE	pompagement sur plan d'eau	Haute-Garonne	retenue collinaire	12,00	55 000
SCEA DE MONTCALVET	DELMAS	Michèle	Montcalvet	11270	CAZALRENOUX	Montcalvet	CAZALRENOUX	pompagement sur plan d'eau	Aude	retenue collinaire		37 000
SCEA DE TAMBOURET	SCHMUTZ	René, Florence	Tambouret	09100	ESCOSSE	Majnaute	ESCOSSE	pompagement sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire	12,00	25 000
SCEA DE TAMBOURET	SCHMUTZ	Nicolas	Tambouret	09100	ESCOSSE	Tambouret	ESCOSSE	pompagement sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire	16,00	80 000
SCEA FOURDRINIER	FOURDRINIER	Philippe	Lagréoula	09100	SAINT-MARTIN-D'OYDES	Cantelauze	SAINT-MARTIN-D'OYDES	pompagement sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire	19,00	36 000
SCEA LA FOUNT DE CRESTO	PLAUZOLLES	Mathieu, Jean Louis	chemin de raffègues	11270	HOUNOUX	Marc	ORSANS	pompagement sur plan d'eau	Aude	retenue collinaire		37 000
SCEA LA RIVIERE	ROUZES	Sonia	La Rivière	09120	MONTEGUT-PLANTAUREL	Picharol	MONTEGUT-PLANTAUREL	pompagement sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire	26,00	60 000
SCEA PEDAS COLL	COLL	Christian	Pédas	11420	BELPECH	Pédas	BELPECH	pompagement sur plan d'eau	Aude	retenue collinaire		60 000
SCI DE SAINT MARTIN			Saint-Martin	11270	ORSANS	Saint-Martin	ORSANS	pompagement sur plan d'eau	Aude	retenue collinaire	18,00	44 000
SINTES Alexandre	SINTES	Alexandre	Le cordier	09700	BRIE	Farinet	BRIE	pompagement sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire	15,00	30 000



SINTES Alexandre	SINTES	Alexandre	Le cordier	09700	BRIE	Rigaud	BRIE	pompagement sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire	10,00	40 000
SOLA Catherine	SOLA	Catherine	8 rte de Saint-Bauzeil	09100	BENAGUES	Tende	MIREPOIX	pompagement sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire	16,95	25 000
SOULES Hervé	SOULES	Hervé	Le Roudié	09500	SAINTE-FOI	Le Roudié	SAINTE-FOI	pompagement sur plan d'eau	Ariège	retenue collinaire	4,00	30 000
ZENGARLI Yvan	ZENGARLI	Yvan	Marc	11240	ORSANS	Marc	ORSANS	pompagement sur plan d'eau	Aude	retenue collinaire		2 500
TOTAL												3703040

## ANNEXE 1 – Plan de Répartition 2020 – Période hors étiage – Cours d'eau compensés – Sous-bassin Ariège

Identification du préleveur (nom de l'exploitation)	Nom bénéficiaire	Prénom bénéficiaire	Adresse	C.P	Commune	Lieu dit	Commune prélèvement	Débit max de pompage du point (m3/h)	SURFACE DECLAREE 2020 (ha) HIVER	VOLUME AUTORISE 2020 (m3) HIVER	Type de prélèvement	Identification de la ressource	Type ressource/ Vp	Département
ASA DE LA VALLEE DE LEZE	CHIBARIE	Jean-Claude	694 chemin d'Espinaouet	31870	BEAUMONT-SUR-LEZE	le massacre	LABARTHE-SUR-LEZE	80	10,00	6 000,00	pompage rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
ASA DE LA VALLEE DE LEZE	CHIBARIE	Jean-Claude	694 chemin d'Espinaouet	31870	BEAUMONT-SUR-LEZE	barcoudi	SAINT-SULPICE-SUR-LEZE	342	45,50	13 050,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
ASA DE LA VALLEE DE LEZE	CHIBARIE	Jean-Claude	694 chemin d'Espinaouet	31870	BEAUMONT-SUR-LEZE	le courrech	LAGARDELLE-SUR-LEZE	918	63,00	33 000,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
ASL DE BONHAURE	SICA irrigation ouest-audois		Loudès	11451	CASTELNAUDARY	bonhore	PECHARIC-LE-PY	80	58,00	20 700,00	pompage rivière	Vixiège	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
ASTIE THOMAS	ASTIE	Thomas	Charly	09100	BENAGUES	charly	BENAGUES	65	11,00	2 750,00	pompage rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
BONADEI FRANCIS	BONADEI	Francis	Joulé	09130	CARLA-BAYLE		ARTIGAT	45	21,00	5 650,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
BOUSSIOUX FREDERIC	BOUSSIOUX	Frédéric	La Galante	11230	SONNAC SUR L'HERS	B503	SONNAC-SUR-L'HERS	60	21,00	15 750,00	forage	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
BOUSSIOUX FREDERIC	BOUSSIOUX	Frédéric	La Galante	11230	SONNAC SUR L'HERS	D528	SONNAC-SUR-L'HERS	85	7,50	5 500,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
BRAQUET XAVIER	BRAQUET	Xavier	La Palanque	11420	PECH-LUNA		PECHARIC-LE-PY	45	13,00	6 500,00	pompage rivière	Vixiège	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
BRAQUET XAVIER	BRAQUET	Xavier	La Palanque	11420	PECH-LUNA		GAJA-LA-SELVE	54	8,00	4 000,00	pompage rivière	Vixiège	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
BRUNET CELINE	BRUNET	Céline	Las Moussades	11270	RIBOUISSÉ		RIBOUISSÉ	35	6,20	3 100,00	forage	Vixiège	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
BRUNET CLEMENT	BRUNET	Clément	5 lieu dit Saint Germier	31190	GREPIAC	B618, lieu-dit Saint Germier	GREPIAC	5	1,00	600,00	pompage rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
CANCE FRANCOIS	CANCE	François	Moulet	09700	SAVERDUN	la laque	SAVERDUN	40	5,30	1 325,00	forage	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
CANCE FRANCOIS	CANCE	François	Moulet	09700	SAVERDUN	moulet	SAVERDUN	50	10,00	2 500,00	forage	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
COT JOSYANE ET JEAN-MICHEL	COT	Gilbert, Jean-Michel, Josyane	Ferme de Ville, 70 route d'Auterive	31551	CINTEGABELLE	quintalonne	CINTEGABELLE	60	23,00	13 800,00	pompage rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
COT JOSYANE ET JEAN-MICHEL	COT	Gilbert, Jean-Michel, Josyane	Ferme de Ville, 70 route d'Auterive	31552	CINTEGABELLE		CINTEGABELLE	85	11,00	3 300,00	pompage rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
EARL BOUTES	TARDIEU	Damien	Boutès	11411	MEZERVILLE	St Quirc	BELPECH	60	30,00	11 250,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
EARL BRUSTIER	BRUSTIER	Claude	Les Marquiès	11270	ORSANS	Orsans	LES MARQUIES	40	16,00	6 500,00	pompage rivière	Vixiège	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
EARL CHAUVIN	CHAUVIN	Chantal	La Bourdette	09210	SAINT-YBARS	patte d'oie	SAINTE-SUZANNE	25	2,00	400,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL CHAUVIN	CHAUVIN	Chantal	La Bourdette	09210	SAINT-YBARS	lizarne	SAINT-YBARS	25	1,00	500,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL CHAUVIN	CHAUVIN	Chantal	La Bourdette	09210	SAINT-YBARS	354C lizarne	SAINT-YBARS	40	8,00	1 400,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL CHAUVIN	CHAUVIN	Chantal	La Bourdette	09210	SAINT-YBARS	la bourdette	SAINT-YBARS	40	16,00	3 200,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL CHAUVIN	CHAUVIN	Chantal	La Bourdette	09210	SAINT-YBARS	58D	SAINT-YBARS	40	19,00	4 700,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL DE BELFORT	LAUTRE	Frédéric	Belfort	11420	MOLANDIER	Marquet	MOLANDIER	70	16,50	9 900,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Aude

## Feuille1

EARL DE BEOULAYGUES	L'HOTE	Frédéric	Beoulaygues	09500	BESSET	les grausses	BESSET	100	15,00	3 250,00	pompagement rivière	Hers et nappe connectée	rièreres et nappes d'accompagement	Ariège
EARL DE BEOULAYGUES	L'HOTE	Frédéric	Beoulaygues	09500	BESSET	la plano A 244	BESSET	100	5,00	1 250,00	pompagement rivière	Hers et nappe connectée	rièreres et nappes d'accompagement	Ariège
EARL DE BORDECHERE	BERTRAND	Cédric	Montgauzy	09500	LA BASTIDE-DE-BOUSIGNAC	la fourche	LAGARDE	65	16,00	4 000,00	pompagement rivière	Hers et nappe connectée	rièreres et nappes d'accompagement	Ariège
EARL DE BORDECHERE	BERTRAND	Cédric	Montgauzy	09500	LA BASTIDE-DE-BOUSIGNAC	la plaine	LAGARDE	100	27,00	6 750,00	pompagement rivière	Hers et nappe connectée	rièreres et nappes d'accompagement	Ariège
EARL DE LA SUZANNAISE	BACQUIE	Patrick	La Bourdette	09130	SAINTE-SUZANNE		SAINTE-SUZANNE	50	10,00	2 500,00	pompagement rivière	Lèze	rièreres et nappes d'accompagement	Ariège
EARL DES CERISIERS	MILHAU Véronique et BREIL Christophe		GUINDOUL	31560	CALMONT	peyret AZ006	CALMONT	30	5,24	3 668,00	forage	Hers et nappe connectée	rièreres et nappes d'accompagement	Haute-Garonne
EARL DES CERISIERS	MILHAU Véronique et BREIL Christophe		GUINDOUL	31560	CALMONT	bourdette (4 cerisiers) AZ187	CALMONT	30	5,90	1 475,00	forage	Hers et nappe connectée	rièreres et nappes d'accompagement	Haute-Garonne
EARL DES DEUX VILLAGES	PORTES	Gilles	Boyer bas	11270	SAINT-GAUDERIC		RIBOUISSE	30	3,00	750,00	pompagement rivière	Vixiège	rièreres et nappes d'accompagement	Aude
EARL DES TILLEULS	VERT	Alain	Les Tilleuls	09700	SAVERDUN		SAVERDUN	60	15,00	5 500,00	pompagement rivière	Ariège et nappe connectée	rièreres et nappes d'accompagement	Ariège
FALCOU PAUL EMILE	FALCOU	Paul-Emile	Borde Neuve	11420	PLAIGNE	l'estradette	PLAIGNE	50	22,50	7 500,00	pompagement rivière	Vixiège	rièreres et nappes d'accompagement	Aude
FALCOU PAUL EMILE	FALCOU	Paul-Emile	Borde Neuve	11420	PLAIGNE	l'estradette	PLAIGNE	50	20,00	7 500,00	pompagement rivière	Vixiège	rièreres et nappes d'accompagement	Aude
FERRIE SEVERINE	FERRIE	Séverine	Les Sénies	09500	ROUMENGOUX SAINT SULPICE-SUR-LEZE	2B83 - Palette	ROUMENGOUX	30	1,00	700,00	pompagement rivière	Hers et nappe connectée	rièreres et nappes d'accompagement	Ariège
GAEC AB2C	ASNA	Benjamin	Mader	31410	SAINT-SULPICE-SUR-LEZE	Malsang	LEZAT-SUR-LEZE	90	18,80	3 760,00	pompagement rivière	Lèze	rièreres et nappes d'accompagement	Ariège
GAEC DE BARSAS	BROMET	Michel	Barsa	11270	CAZALRENOUX	menhir	CAZALRENOUX	50	7,00	3 500,00	pompagement rivière	Vixiège	rièreres et nappes d'accompagement	Aude
GAEC DE BARSAS	BROMET	Michel	Barsa	11270	CAZALRENOUX	puits	CAZALRENOUX	60	3,00	1 500,00	pompagement rivière	Vixiège	rièreres et nappes d'accompagement	Aude
GAEC DE BATGES	GAYCHET	Joël	Batges	09130	PAILHES	Bouche section B 852	PAILHES	30	7,00	1 400,00	pompagement rivière	Lèze	rièreres et nappes d'accompagement	Ariège
GAEC DE BOR	MONTIEL	Monsieur	Bor	11420	PLAIGNE	pivot	PECHARIC-LE-PY	80	15,00	3 750,00	forage	Vixiège	rièreres et nappes d'accompagement	Aude
GAEC DE BORDE BASSE	GATTI	Jean-Michel	Bordebasse	09500	LAGARDE		CAMON	50	15,00	3 000,00	pompagement rivière	Hers et nappe connectée	rièreres et nappes d'accompagement	Ariège
GAEC DE BOUMBY	CIVRAC	Gabriel	Boumy	09210	LEZAT-SUR-LEZE		LEZAT-SUR-LEZE	5	0,30	150,00	pompagement rivière	Lèze	rièreres et nappes d'accompagement	Ariège
GAEC DE BRUNEL	COLL	Patrick	Brunel	11420	PECHARIC-LE-PY	bert	PLAIGNE	110	20,00	5 000,00	pompagement rivière	Vixiège	rièreres et nappes d'accompagement	Aude
GAEC DE BRUNEL	COLL	Patrick	Brunel	11420	PECHARIC-LE-PY	le treil	PLAIGNE	60	47,00	15 500,00	pompagement rivière	Vixiège	rièreres et nappes d'accompagement	Aude
GAEC DE BRUNEL	COLL	Patrick	Brunel	11420	PECHARIC-LE-PY	le filhol	BELPECH	60	41,00	13 500,00	pompagement rivière	Vixiège	rièreres et nappes d'accompagement	Aude
GAEC DE COUZY	POSSETTO	Victor et Pierre	La Bourdette	09210	LEZAT-SUR-LEZE		LEZAT-SUR-LEZE	50	4,00	2 000,00	pompagement rivière	Lèze	rièreres et nappes d'accompagement	Ariège
GAEC DE CRABOT	COMMINGES	David	Crabot	09130	SAINTE-SUZANNE		LE FOSSAT	40	10,90	4 132,50	pompagement rivière	Lèze	rièreres et nappes d'accompagement	Ariège
GAEC DE CRABOT	COMMINGES	David	Crabot	09130	SAINTE-SUZANNE		LE FOSSAT	40	25,09	6 347,50	pompagement rivière	Lèze	rièreres et nappes d'accompagement	Ariège
GAEC DE CRABOT	COMMINGES	David	Crabot	09130	SAINTE-SUZANNE		SAINTE-SUZANNE	80	24,69	10 525,00	pompagement rivière	Lèze	rièreres et nappes d'accompagement	Ariège
GAEC DE CRABOT	COMMINGES	David	Crabot	09130	SAINTE-SUZANNE		SAINTE-SUZANNE	80	30,18	8 842,50	pompagement rivière	Lèze	rièreres et nappes d'accompagement	Ariège
GAEC DE CRABOT	COMMINGES	David	Crabot	09130	SAINTE-SUZANNE	ZA21b rivière st andré	LE FOSSAT	40	5,00	1 000,00	pompagement rivière	Lèze	rièreres et nappes d'accompagement	Ariège

## Feuille1

GAEC DE GILET	BENEDET	Michel	Brusties	09700	LE VERNET		BONNAC	30	7,00	4 200,00	forage	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DE LESCURE	SONAC	Jean-Michel	Paradis de Belfort	09500	SAINT FELIX DE TOURNEGAT	ZA 7 la gourgue	VALS	50	8,00	2 000,00	pompape rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DE LESCURE	SONAC	Jean-Michel	Paradis de Belfort	09500	SAINT FELIX DE TOURNEGAT	pont de fer	VALS	70	27,00	6 750,00	pompape rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DE LESCURE	SONAC	Jean-Michel	Paradis de Belfort	09500	SAINT FELIX DE TOURNEGAT	encoumes	TEILHET	100	8,00	2 000,00	pompape rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DE SOULES	FERRARO	Jérôme	Fréchou	31410	MONTGAZIN	La Trille	LEZAT-SUR-LEZE	120	53,00	18 150,00	pompape rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DE SOULES	FERRARO	Jérôme	Fréchou	31410	MONTGAZIN	Soules	SAINT-YBARS	120	51,00	12 800,00	pompape rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DOUMENG	DOUMENG	Jean	Lieu-dit Simounet	31190	AURAGNE	Roquebrune	AUTERIVE	60	11,50	4 150,00	pompape rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
GAEC DU CAPITAINE	ALRIC	Didier	Le Capitaine	11420	PLAIGNE	Le moulin	PLAIGNE	90	23,40	8 275,00	pompape rivière	Vixiège	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
GAEC DU CAPITAINE	ALRIC	Didier	Le Capitaine	11420	PLAIGNE	Le Vernès	CAHUZAC	135	30,00	10 500,00	pompape rivière	Vixiège	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
GAEC DU PIC	RAZOU	Francis et Mickaël	Vidal	09500	MIREPOIX		MIREPOIX	90	12,00	3 000,00	pompape rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC LA DEVEZE	COTXET	Jean-Marc	Le Cerdan	11420	BELPECH		PLAIGNE	40	14,00	3 500,00	pompape rivière	Vixiège	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
GAEC L'ATTRACTION TERRESTRE	DEZILEAU	Samuel et Virginie	Coume d'Encou	09500	MIREPOIX	Breilh de la mudo section1 parcelle 45	MIREPOIX	24	3,00	1 500,00	pompape rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC LES JARDINS DE LACROIX	PONS	Stéphane	55 ROUTE DE LA GLEYZETTE	31120	LACROIX-FALGARDE		LACROIX-FALGARDE	15	6,00	4 200,00	pompape rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
GAEC LES TRESORS DE LA SERETTE	RIBEIRO FARROCO	Jimmy	D50 - La Serette	09500	MIREPOIX	B511 le verger	CAMON	25	0,20	120,00	pompape rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC ROVIRA	ROVIRA	Laurent	Saint Prim	09700	SAVERDUN	Saint Prim	SAVERDUN	50	10,00	2 500,00	forage	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC ROVIRA	ROVIRA	Laurent	Saint Prim	09700	SAVERDUN	La bastisse	SAVERDUN	60	25,00	5 000,00	pompape rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC SCANDELLA	SCANDELLA	Christophe	Lagrange	31550	GAILLAC-TOULZA	armagnac	LEZAT-SUR-LEZE	50	12,50	6 250,00	pompape rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC ZANIN	ZANIN	Jean-Claude	Blazy	11270	SAINT-AMANS	Bonhore	VILLAUTOU	45	15,00	3 750,00	pompape rivière	Vixiège	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
GFA MOULAS	DUPHIL	Alain	Boulbonne	31550	CINTEGABELLE	boulbonne	CINTEGABELLE	260	116,04	44 007,50	pompape rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
LOPEZ FRANCK ET SABINE	LOPEZ	Franck et Sabine	Gailladé	09500	MIREPOIX	gailladé robinson	MIREPOIX	40	13,80	6 900,00	pompape rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
LOPEZ FRANCK ET SABINE	LOPEZ	Franck et Sabine	Gailladé	09500	MIREPOIX	gailladé josé	MIREPOIX	40	20,00	6 000,00	pompape rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
LUCATO CHRISTIAN	LUCATO	Christian	Le Village	11270	RIBOUISSE	Sagraze	LAFAGE	50	0,80	400,00	pompape rivière	Vixiège	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
LUCATO CHRISTIAN	LUCATO	Christian	Le Village	11270	RIBOUISSE	Le poteau	RIBOUISSE	50	16,00	6 500,00	pompape rivière	Vixiège	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
MANIAGO LAURA	MANIAGO	Laura	Route de Belpech	11420	PLAIGNE	saint-estèphe, sous lestrade	CAZALRENOUX		4,00	2 400,00	pompape rivière	Vixiège	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
MANIAGO LAURA	MANIAGO	Laura	Route de Belpech	11420	PLAIGNE	Pioussac	SAINT-JULIEN-DE-BRIOLA		12,00	3 700,00	pompape rivière	Vixiège	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
MARTY CYRIL	MARTY	CYRIL	Niort	09100	SAINT MARTIN D'OYDES	Peyjouan	LEZAT-SUR-LEZE	60	9,00	2 250,00	pompape rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
MUNOZ PIERRE-ERIC	MUNOZ	Pierre-Eric	Cubayne	09210	LEZAT-SUR-LEZE	762 la rivière	LEZAT-SUR-LEZE	85	13,00	2 600,00	pompape rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
PORTES PIERRE	PORTES	Pierre	La pointe rte de Villefranche	09270	MAZERES		MAZERES	20	2,00	500,00	forage	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège

## Feuille1

PORTES PIERRE	PORTES	Pierre	La pointe rte de Villefranche	09270	MAZERES		MAZERES	30	7,00	1 750,00	forage	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
REYMOND ISABELLE	REYMOND	Isabelle	22 chemin de Mongea	09130	LE FOSSAT	Bigore n° 222	ARTIGAT	50	6,00	1 500,00	pompape rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
S.I.A.H.B.V.A			Cours Gaspard	09700	SAVERDUN	Auterive	AUTERIVE	2760	356,83	99 370,00	pompape rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
S.I.A.H.B.V.A			cours Gaspard	09700	SAVERDUN	Calmont - Mazères	MAZERES	3359	551,95	154 017,50	pompape rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
S.I.A.H.B.V.A			Cours Gaspard	09700	SAVERDUN	Caujac	CINTEGABELLE		161,30	57 485,00	pompape rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
S.I.A.H.B.V.A			Cours Gaspard	09700	SAVERDUN	Cintegabelle	CINTEGABELLE	1240	195,55	62 787,50	pompape rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
S.I.A.H.B.V.A			cours Gaspard	09700	SAVERDUN	Conte	SAVERDUN	3600	903,60	255 415,00	pompape rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
S.I.A.H.B.V.A			cours Gaspard	09700	SAVERDUN	Font communal	LES PUJOLS	2385	831,32	206 885,00	pompape rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
S.I.A.H.B.V.A			Cours Gaspard	09700	SAVERDUN	Mazères - Belpech	BELPECH	2385	1 051,64	324 342,50	pompape rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
S.I.A.H.B.V.A			cours Gaspard	09700	SAVERDUN	Montaut	PAMIERS	3200	1 085,61	297 301,00	pompape rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
S.I.A.H.B.V.A			cours Gaspard	09700	SAVERDUN	Pamiers	PAMIERS	3376	776,60	222 460,00	pompape rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
S.I.A.H.B.V.A			Cours Gaspard	09700	SAVERDUN	Picarrou	CINTEGABELLE	1656	544,25	155 650,00	pompape rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
S.I.A.H.B.V.A			cours Gaspard	09700	SAVERDUN	Saverdun RD	SAVERDUN	3730	939,52	282 175,00	pompape rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
S.I.A.H.B.V.A			Cours Gaspard	09700	SAVERDUN	Saverdun RG	CINTEGABELLE	2155	660,12	180 331,00	pompape rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
S.I.A.H.B.V.A			cours Gaspard	09700	SAVERDUN	Trémoulet	LA BASTIDE DE LORDAT	2630	683,98	186 775,00	pompape rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
S.I.A.H.B.V.A			cours Gaspard	09700	SAVERDUN	Verniolle	VARILHES	2630	600,85	146 840,00	pompape rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SAMRAY CHRISTELLE	SAMRAY	Christelle	20 rue des Bézalets	09500	SAINTE-QUENTIN-LA-TOUR	Lourmetot ZE76	TREZIERES	25	1,00	500,00	pompape rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
SARL PARC AUX BAMBOUS	DIROUX	Didier	Broques	09500	LAPENNE		LAPENNE	20	0,50	300,00	pompape rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SARL REYMAT	REYMOND	Fabrice, Frédéric et André	Matebourg	09130	LE FOSSAT	la bourdette C367	SAINT-YBARS	45	12,00	3 100,00	pompape rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SARL REYMAT	REYMOND	Fabrice, Frédéric et André	Matebourg	09130	LE FOSSAT	La tour A231	ARTIGAT	45	18,50	3 700,00	pompape rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SARL REYMAT	REYMOND	Fabrice, Frédéric et André	Matebourg	09130	LE FOSSAT	jean de la font A264	ARTIGAT	45	10,00	2 000,00	pompape rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SARL REYMAT	REYMOND	Fabrice, Frédéric et André	Matebourg	09130	LE FOSSAT	le fustié A162	ARTIGAT	45	13,50	2 700,00	pompape rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SARL REYMAT	REYMOND	Fabrice, Frédéric et André	Matebourg	09130	LE FOSSAT	Matebourg SK 1793	LE FOSSAT	120	40,00	8 000,00	pompape rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SCEA BREONCE	BREONCE	Béatrice	La Forge	09500	TEILHET		TEILHET	60	13,00	3 250,00	pompape rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SCEA BREONCE	BREONCE	Béatrice	La Forge	09500	TEILHET		TEILHET	180	50,00	12 500,00	pompape rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SCEA DE L'HOSTE	VIE	Nicolas	L'HOSTE	31560	CALMONT	L	CALMONT	35	3,00	750,00	forage	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
SCEA DE L'HOSTE	VIE	Nicolas	L'HOSTE	31560	CALMONT	L	CALMONT	40	15,00	9 000,00	forage	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
SCEA DE L'HOSTE	VIE	Nicolas	L'HOSTE	31560	CALMONT	la couloumette	CALMONT	40	4,00	1 000,00	forage	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
SCEA DE L'HOSTE	VIE	Nicolas	L'HOSTE	31560	CALMONT	Engramines	CALMONT	70	20,00	5 000,00	forage	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
SCEA DE L'HOTE	L'HOTE	Pierre-Jean	Argus	09700	SAVERDUN	Argus	SAVERDUN	90	37,00	13 450,00	forage	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SCEA DE L'HOTE	L'HOTE	Pierre-Jean	Argus	09700	SAVERDUN	panosac	SAVERDUN	100	30,00	7 500,00	forage	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège

## Feuille1

SCEA DES OISEAUX	ROUQUET Boris		Le Massuet	09270	MAZERES	Priou	CALMONT	60	10,00	2 500,00	forage	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
SCEA GUINET	MANIAGO	Alain		11400	FONTERS-DU-RAZES	saint-estèphe, sous lestrade	CAZALRENOUX	45	13,00	3 250,00	pompage rivière	Vixiège	rivières et nappes d'accompagnement	Aude
SCEA LE CHÂTEAU	TOULIS	Daniel	Saint-Paul	09700	LE VERNET	Le Château	LE VERNET	60	5,00	1 250,00	forage	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SCEA LES JARDINS DE LA BOURDETTE	ANDRIEU - STERCKEMAN	JEREMY - ANTHONY	100 IMPASSE DE LA BOURDETTE	31390	LACAUGNE	La Bourdette, A166	MIREMONT		1,00	750,00	pompage rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
SCEA LES SEIGNEURIES	DURAND	Sébastien	Les Seigneuries	09500	SAINT-FELIX-DE-TOURNEGAT		VALS	80	2,00	1 200,00	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SCEA LORO	LORO	Jeanine	Ferreri d'en haut	09210	LEZAT-SUR-LEZE		LEZAT-SUR-LEZE	45	17,18	8 590,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SCEA PARRO	LAGARDE	Geneviève	Bordegrande	09700	SAVERDUN		SAVERDUN	80	20,00	5 000,00	forage	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SCEA VIDALET	TOULIS	Daniel	St Paul	09700	LE VERNET	Saint Paul	SAVERDUN	60	12,00	3 000,00	forage	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SCEA VIDALET	TOULIS	Daniel	Saint-Paul	09700	LE VERNET	La Bartale	SAVERDUN	60	10,00	6 000,00	forage	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
SURIN HENRIETTE	SURIN	Henriette	Domaine St Maurice	31810	CLERMONT-LE-FORT	Le ramier	CLERMONT-LE-FORT	120	38,00	14 750,00	pompage rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
TOLNAY TIFFEN	TOLNAY	Tiffen	Comavère	09290	GABRE		GABRE	6	1,20	600,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Ariège
VERCELLONE ARNAUD	VERCELLONE	Arnaud	Impasse Quilla	31190	AUTERIVE	porteteny D63	AUTERIVE	50	17,00	5 150,00	pompage rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
VERCELLONE ARNAUD	VERCELLONE	Arnaud	Impasse Quilla	31190	AUTERIVE		AUTERIVE	65	5,00	750,00	pompage rivière	Ariège et nappe connectée	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
ZADRO FRANCK	ZADRO	Franck	CAMBOULIV ES, ROUTE D'ESPERCE	31410	SAINT-SULPICE-SUR-LEZE	C285	SAINT-SULPICE-SUR-LEZE	40	17,00	5 100,00	pompage rivière	Lèze	rivières et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
TOTAL									42705	11157,84	3243752,5			

## ANNEXE 1 – Plan de Répartition 2020/2021 – Période hors étiage – Nappe déconnectée – Sous-bassin Ariège

Identification du préleveur (nom de l'exploitation)	Nom bénéficiaire	Prénom bénéficiaire	Adresse	C.P	Commune	Lieu dit	Commune prélèvement	Débit max de pompage du point (m3/h)	SURFACE DECLAREE 2020 (ha) HIVER	VOLUME AUTORISE 2020 (m3) HIVER	Type de prélèvement	Identification de la ressource	Type ressource/ Vp	Département
BESSE PIERRE	BESSE	Pierre	1200 CHEMIN DES CASSAGNOUS DE MAURENS	31870	LAGARDELLE-SUR-LEZE	les cristaudes	LAGARDELLE-SUR-LEZE	6	0,50	350,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
BESSE PIERRE	BESSE	Pierre	1200 CHEMIN DES CASSAGNOUS DE MAURENS	31870	LAGARDELLE-SUR-LEZE	la maison-la serre	LAGARDELLE-SUR-LEZE	6	0,70	640,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
DAYDE JOSEPH	DAYDE	Joseph	24 CHEMIN DE MOULIS	31190	MIREMONT	Mazade	MIREMONT	250	50,00	12 500,00	pompage autre	autre (gravière, réservoir...)	nappe déconnectée	Haute-Garonne
EARL DE DUROU	PONS	Eric	Durou	09700	MONTAUT		MONTAUT	80	50,00	26 750,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
EARL DE FERRIES	ROUCH	Gilbert	Ferries le haut	09100	PAMIER		PAMIER	80	20,00	10 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
EARL DE LA BOUSCARRE	CRETE	Rémi	La Bouscarre	09100	LE CARLARET	estaut	LE CARLARET	20	3,00	2 400,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
EARL DE LA BOUSCARRE	CRETE	Rémi	La Bouscarre	09100	LE CARLARET	puits 11	LE CARLARET	30	19,50	7 625,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
EARL DE LA VERNIERE	BONAY	Thierry	LA VERNIERE	31190	AUTERIVE	Bordenoble	AUTERIVE	80	61,00	15 250,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
EARL DE MADRON	MASCARENC	Christophe	Madron	09700	SAVERDUN		SAVERDUN	60	20,00	8 150,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
EARL DE RABADE	PIETRZKIEWIEZ	Michel et Jean-Pierre	Lieu dit BORDENEUVE, 46 ROUTE DE CARENNE	31190	AUTERIVE	Bordeneuve	AUTERIVE	25	2,00	1 200,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
EARL DE RABADE	PIETRZKIEWIEZ	Michel et Jean-Pierre	BORDENEUVE, 44 ROUTE DE CARENNE	31190	AUTERIVE	Les Aubits	AUTERIVE	35	10,00	5 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
EARL DU FAURE	PUJOL	Nicolas	2 Rue Gabriel Fauré	09100	VILLENEUVE-DU-PAREAGE		VILLENEUVE-DU-PAREAGE	30	3,50	1 050,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
EARL JUVENEL	JUVENEL	Jean-Guillaume et Benoît	pigassou	31560	CALMONT	pigassou BI 127	CALMONT	100	31,00	12 800,00	pompage autre	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
EARL JUVENEL	JUVENEL	Jean-Guillaume et Benoît	pigassou	31560	CALMONT	Bertanet	CALMONT	20	8,00	2 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
EARL JUVENEL	JUVENEL	Jean-Guillaume et Benoît	pigassou	31560	CALMONT	Bertanet BE 15	CALMONT	60	10,00	2 500,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
EARL JUVENEL	JUVENEL	Jean-Guillaume et Benoît	pigassou	31560	CALMONT	Le Roux BI 80	CALMONT	40	3,00	1 800,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
EARL PARROUNES	MICHEL	Pierre	LE MOUSCAILLAT	31550	CINTEGABELLE	Le Mouscaillat	CINTEGABELLE	65	37,00	3 300,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
EARL VERNOU	FRANC	Alex	VERNOU	09700	SAINT-QUIRC	las parraines	CINTEGABELLE	20	2,00	1 500,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
GAEC DE L'AVOCAT-VIEIL	MISTOU	Jean	L'Avocat Vieil	09700	SAVERDUN		SAVERDUN	30	8,00	5 600,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège

## Feuille1

GAEC DE L'ESTAUT	EYCHENNE	Claude	Perry	09700	LA BASTIDE-DE-LORDAT	les sirats-vieux	MONTAUT	50	7,00	1 750,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
GAEC DELPONTE	DELPONTE	Alain	Bordeneuve	09120	VERNIOLLE		VERNIOLLE	30	60,00	22 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
GAEC GIANESINI	GIANESINI	Michel	Royat	09700	MONTAUT	royat YR 17 - CAPA	MONTAUT	40	6,80	4 340,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
GAEC GIANESINI	GIANESINI	Michel	Royat	09700	MONTAUT	royat YR 17 - transfo	MONTAUT	40	12,25	6 962,50	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
GAEC GIANESINI	GIANESINI	Michel	Royat	09700	MONTAUT	Pégulier	MONTAUT	40	25,00	9 575,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
GFA TONJARD	GORIS	Wilhemus	2350 ROUTE D'ESCAVRE	31190	CAUJAC	Bonrepos	CAUJAC	35	17,00	5 100,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
GFA TONJARD	GORIS	Wilhemus	2350 ROUTE D'ESCAVRE	31190	CAUJAC	Bonrepos	CAUJAC	65	19,00	5 700,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
LEPAGNEY GERARD	LEPAGNEY	Gérard	21 Grand Rue	09700	SAVERDUN	Caoucou	SAVERDUN	60	20,00	5 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
LEPAGNEY GERARD	LEPAGNEY	Gérard	21 Grand Rue	09700	SAVERDUN	Garcia	SAVERDUN	90	30,00	7 500,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
LEURENT NOLWENN	LEURENT	Nolwenn	4 rue de la mairie	31190	MAUVAISIN	feuille 08 01	MAUVAISIN	1	0,20	80,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
METGE FABIEN	METGE	Fabien	1A avenue Georges Brassens	09100	VILLENEUVE-DU-PAREAGE		VILLENEUVE-DU-PAREAGE	35	16,00	6 100,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
ROUGE ADELINE	ROUGE	Adeline	FERME DUPLÉ, 8 CHEMIN DUPLÉ	31190	MIREMONT	Las Coureges	MIREMONT	40	3,50	875,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
ROUGE ADELINE	ROUGE	Adeline	FERME DUPLÉ, 8 CHEMIN DUPLÉ	31190	MIREMONT	Las Coureges	MIREMONT	25	3,50	875,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
ROUGE NICOLAS	ROUGE	Nicolas	95 route d'Auterive	31190	MIREMONT	Raoulet	MIREMONT	60	8,00	2 000,00	pompage autre	autre (gravière, réservoir...)	nappe déconnectée	Haute-Garonne
SCEA DE L'HOSTE	VIE	Nicolas	L'HOSTE	31560	CALMONT	Le syndic	CALMONT	60	6,50	1 625,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
SCEA DE L'HOTE	L'HOTE	Pierre-Jean	Argus	09700	SAVERDUN	Lassentiat	SAVERDUN	130	54,00	17 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
SCEA DE PEYROUTET	FORI	Yves	Peyroutet	09700	MONTAUT	Peyroutet	MONTAUT	40	11,00	2 750,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
SCEA DE PEYROUTET	FORI	Yves	Peyroutet	09700	MONTAUT		MONTAUT	40	10,00	6 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
SCEA DE PEYROUTET	FORI	Yves	Peyroutet	09700	MONTAUT		MONTAUT	60	15,00	9 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
SCEA DE PEYROUTET	FORI	Yves	Peyroutet	09700	MONTAUT		MONTAUT	35	13,00	3 250,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
SCEA DE RIVIERE	REY	Jacques	RIVIERE	31560	CALMONT	Rivière	CALMONT	60	35,29	16 424,50	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
SCEA DELRIEU	DELRIEU	Claude	Bois le Neuf	09700	SAVERDUN		SAVERDUN	20	8,00	2 000,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège
SCEA DELRIEU	DELRIEU	Claude	Bois le Neuf	09700	SAVERDUN		SAVERDUN	20	9,00	5 400,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Ariège



## Feuille1

TONON MARIE-ANGE	TONON	Marie-Ange	785 CHEMIN DU FOURGUET	31600	EAUNES	le bouchon	EAUNES	12	0,50	300,00	forage	nappe alluviale déconnectée BVA	nappe déconnectée	Haute-Garonne
TOTAL								2125	729,74	262022				

**ANNEXE 1 – Plan de Répartition 2020/2021 – Période hors étiage – Cours d'eau non compensés – Sous-bassin Ariège**

Identification du préleveur (nom de l'exploitation)	Nom bénéficiaire	Prénom bénéficiaire	Adresse	C.P	Commune	Lieu dit	Commune prélèvement	Débit max de pompage du point (m3/h)	SURFACE DECLAREE 2020 (ha) HIVER	VOLUME AUTORISE 2020/2021 (m3) HIVER	Type de prélèvement (forage ou pompage en rivière)	Identification de la ressource	Type ressource/ Vp	Département
EARL DE BRUYNE	DE BRUYNE	Valery	Bon Repos	09600	REGAT		REGAT	180	44,00	11 000,00	pompage rivière	Touyre	rièrres et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL DE BRUYNE	DE BRUYNE	Valery	Bon Repos	09600	REGAT		LAROQUE-D'OLMES	175	9,40	2 350,00	pompage rivière	Touyre	rièrres et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL DE MIREVAL	BOURET	Didier	12 Mireval d'en bas	09600	LE PEYRAT	La graouce A1002 ou la pessado A706	LE PEYRAT	80	4,89	1 222,50	pompage rivière	Hers et nappe connectée	rièrres et nappes d'accompagnement	Ariège
EARL DE PEYROUTEL	CASTIGNOLLES	Jérémy	3 rue des Pyrénées	11270	PLAVILLA	Pierre noire, pech de la calvie	PLAVILLA		1,50	300,00	pompage rivière	ruisseau de Gélade (11)	rièrres et nappes d'accompagnement	Aude
GAEC AUTHIER	AUTHIER	Marcel	ferme des Parauettes	09500	MIREPOIX		LA BASTIDE-DE-BOUSIGNAC	40	19,00	5 700,00	pompage rivière	Countirou et nappe connectée	rièrres et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DES FRAISIERS	CAPELLA	Jérôme	Menet 10, rue du Chêne	09100	ARVIGNA		LIEURAC	70	34,50	6 900,00	pompage rivière	Douctouyre	rièrres et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC DU PARC	MIRANI	Laurent	Lagrange	31190	AUTERIVE		MIREMONT		20,00	12 000,00	pompage rivière	Mouillonne	rièrres et nappes d'accompagnement	Haute-Garonne
GAEC FOURNIER	FOURNIER	Fabien et Marie	Allée de l'école	09600	DUN	1093	LIEURAC	27	0,50	300,00	pompage rivière	Douctouyre	rièrres et nappes d'accompagnement	Ariège
GAEC HORTICOLE ST PAULOIS	POURQUE	Monsieur	1 route des corniches	09400	ARNAVE		ARNAVE	18	2,00	4 000,00	pompage rivière	ruisseau d'Arnavé	rièrres et nappes d'accompagnement	Ariège
TOTAL								590	135,79	43772,5				



## ANNEXE 2 : PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES APPLICABLES À L'ENSEMBLE DES POINTS DE PRÉLÈVEMENTS

### 1. Maintien d'un débit minimum dans les cours d'eau

Les prélèvements dans les cours d'eau principaux devront laisser subsister dans le lit du cours d'eau, à l'aval de l'ouvrage de prise d'eau, un débit minimal permettant de respecter les dispositions du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Adour-Garonne aux points nodaux ou aux stations de référence.

Un débit réservé, garantissant dans le lit des cours d'eau la préservation de la vie piscicole en aval des points de pompage ou de dérivation des eaux, doit être respecté par les irrigants. En deçà de ces valeurs, le pompage doit être impérativement interrompu. Ce débit minimal devra rester supérieur au dixième du module du cours d'eau.

Toutefois, lorsque le débit du cours d'eau à l'amont de la prise d'eau est inférieur à la valeur du débit réservé, chaque irrigant n'est tenu de restituer que le débit du cours d'eau en amont.

L'irrigant devra laisser à proximité de la pompe le numéro du compteur permettant d'identifier le point de prélèvement.

Lorsque le bénéficiaire dispose d'une retenue d'irrigation, celle-ci doit être utilisée en priorité. Sa réalimentation à partir d'un cours d'eau ou d'une nappe est interdite entre le 1<sup>er</sup> juin et le 31 octobre, sauf si le prélèvement a lieu sur un axe réalimenté, conformément aux clauses techniques du contrat de restitution.

### 2. Modalités de restrictions éventuelles des prélèvements

L'autorisation n'est accordée qu'à titre précaire et révocable et le permissionnaire ne pourra prétendre à aucune indemnité ou dédommagement quelconque si, à quelque époque que ce soit, dans le cours de la permission, l'administration reconnaît nécessaire de prendre, dans l'intérêt général et en vertu des règlements de police et de répartition des eaux, des mesures qui le privent d'une manière temporaire ou définitive de tout ou partie des avantages résultant de l'autorisation.

La présente autorisation n'est accordée dans la seule mesure où le prélèvement en eau ne porte pas préjudice au milieu aquatique, ni au libre écoulement des eaux ; elle cesse immédiatement d'être valable dès qu'un préjudice peut se manifester.

Dans le cas où un arrêté de restriction des usages de l'eau est pris dans le cadre des mesures de protection du milieu aquatique, compte tenu du niveau faible des débits constatés sur le cours d'eau, tous les prélèvements pour usage agricole en cours d'eau ou en nappe connectée doivent se conformer aux prescriptions de l'arrêté considéré.

Pour les pompes mobiles, en cas de mesures de restriction totale, les installations situées dans le cours d'eau devront être neutralisées jusqu'à la levée de cette restriction totale.

### 3. Dispositifs de comptage

#### 3.1 Identification du prélèvement

L'installation de prélèvement d'eau doit être munie d'un moyen de mesure ou d'évaluation approprié permettant de quantifier les débits et volumes prélevés.

Dans le cas d'un prélèvement par pompage, l'installation doit être équipée d'un compteur volumétrique. Conformément aux arrêtés de prescriptions générales du 11 septembre 2003, un dispositif de mesure en continu des volumes autre que le compteur volumétrique peut être accepté dès lors que le pétitionnaire démontre sur la base d'une tierce expertise que ce dispositif apporte les mêmes garanties qu'un compteur volumétrique en terme de représentativité, précision et stabilité de la mesure.

Les compteurs volumétriques équipés d'un système de remise à zéro sont interdits. L'exploitant, ou à défaut le propriétaire, doit en assurer la pose, l'entretien et le bon fonctionnement.

Tout nouveau numéro du compteur sera préalablement communiqué par mail ou par courrier à l'organisme unique de gestion collective : conseil départemental de l'Ariège,

Dans le cas d'une panne de compteur, l'irrigant devra la déclarer par courrier au service environnement, risques de la direction départementale des territoires de l'Ariège (DDT09 – SER/Unité eau – 10 rue des salenques-BP10102 – 09007 FOIX cedex ) ou par mail (ddt-spe@ariegegouv.fr) ou par téléphone (05.61.02.15.82) dans un délai de 7 jours maximum.

#### 3.2 Suivi des volumes prélevés

Conformément à l'article 10 des arrêtés de prescriptions générales du 11 septembre 2003, l'irrigant consigne dans un registre ou cahier, les éléments du suivi de l'exploitation de l'ouvrage ou de l'installation de prélèvement ci-après :

- l'index des compteurs au 31 mai 2020, 31 octobre 2020 et 31 mai 2021 ;

- les volumes prélevés mensuellement, annuellement ;
- les incidents survenus au niveau de l'exploitation et des moyens de mesure et d'évaluation ;
- les entretiens, contrôles et remplacements des moyens de mesure et d'évaluation.

Ce registre est tenu à la disposition des agents de contrôle de la police de l'eau et des milieux aquatiques pendant trois ans.

Conformément à l'article 11 des arrêtés de prescriptions générales du 11 septembre 2003, l'irrigant communique à l'organisme unique de gestion collective : conseil départemental de l'Ariège les volumes prélevés sur la période « étiage » (du 1<sup>er</sup> juin au 31 octobre 2020) et la période « hors étiage » (du 1<sup>er</sup> novembre 2020 au 31 mai 2021) ainsi que l'index de son compteur volumétrique relevé respectivement au 31 mai 2020, 31 octobre 2020 et 31 mai 2021.

#### 4. Accès aux installations

Les agents chargés de la police de l'eau et des milieux aquatiques auront libre accès aux installations, ouvrages, travaux ou activités déclarés dans le plan de répartition, dans les conditions fixées par le code de l'environnement. Les irrigants devront permettre aux agents de procéder à toutes mesures de vérification relative à la bonne exécution du présent arrêté.

Les agents pourront demander communication de toutes pièces utiles au contrôle de la bonne exécution du présent arrêté.

#### 5. Conformité des installations de prélèvements

Les dispositifs de prélèvement doivent rester en tout temps conformes aux déclarations faites par les irrigants. Toute modification ou tout changement de type de moyen de mesure ou d'évaluation par un autre doit être préalablement portée à la connaissance du préfet.

Pour les installations en rivière, ces dispositifs ne devront en aucun cas conduire à une modification du lit du cours d'eau, ni constituer un obstacle à l'écoulement de l'eau.

La présente homologation ne concerne que le seul acte de prélèvement d'eau destiné à l'irrigation à des fins agricoles et non l'existence de l'ouvrage de prélèvement.

#### 6. Déclaration des incidents ou accidents

L'irrigant est tenu de déclarer, dès qu'il en a connaissance, au préfet les accidents ou incidents intéressant les installations, ouvrages, travaux ou activités faisant l'objet du présent arrêté- qui sont de nature à porter atteinte aux intérêts mentionnés à l'article L 211-1 du code de l'environnement.

Sans préjudice des mesures que pourra prescrire le préfet, l'irrigant devra prendre ou faire prendre toutes dispositions nécessaires pour mettre fin aux causes de l'incident ou accident, pour évaluer ses conséquences et y remédier.

La responsabilité individuelle des irrigants reste pleine et entière vis à vis des tiers, en cas d'accidents ou de dommages qui pourraient survenir du fait des installations, ouvrages, travaux et activités liés au présent arrêté.

#### 7. Prévention des risques de pollution

Chaque irrigant prend toutes les dispositions nécessaires, notamment par l'installation de bacs de rétention ou d'abris étanches, en vue de prévenir tout risque de pollution des eaux par les carburants et autres produits susceptibles d'altérer la qualité des eaux, en particulier des fluides de fonctionnement du moteur thermique fournissant l'énergie nécessaire au pompage, s'il y a lieu.

#### 8. Infraction

En application des articles L 171-8 et suivants du code de l'environnement, le non-respect des prescriptions particulières au présent arrêté ou des prescriptions générales (arrêtés de prescriptions générales du 11 septembre 2003) peut être puni d'une peine d'amende et d'une astreinte journalière.

#### 9. Autres réglementations

Le présent arrêté ne dispense en aucun cas l'irrigant de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.



## LE PREFET DES PYRENEES ORIENTALES

**Direction Interrégionale de la Protection Judiciaire  
De la Jeunesse Sud  
DIRPJJ Sud**

**Le Préfet des Pyrénées Orientales  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

**ARRETE N° DIRPJJ 2020 189-0001  
portant tarification 2020 du Centre Educatif Renforcé Bleu Marine  
Géré par l'Association ADPEP 66**

- VU le code de l'action sociale et des familles,
- VU l'ordonnance n° 45.1845 du 18 août 1945 relative au remboursement aux institutions privées des frais d'entretien et d'éducation des mineurs délinquants,
- VU le décret n° 88.42 du 14 janvier 1988 relatif au ressort territorial, à l'organisation et aux attributions des services extérieurs de la Protection judiciaire de la jeunesse,
- VU le décret n° 2003 – 1010 du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière, et aux mobilités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles, et des établissements mentionnés au 2° de l'article L. 6111-2 du code de la santé publique,
- VU l'arrêté du Ministre de la Justice en date du 19 décembre 2003 relatif aux modes de tarification applicables aux prestations d'action éducatives délivrées par les établissements et services concourant à la Protection Judiciaire de la Jeunesse et sous compétence tarifaire exclusive du représentant de l'Etat dans le département,
- VU l'arrêté préfectoral en date du 25 mars 2005 autorisant la création du Centre Educatif Renforcé Bleu Marine sis route de la Jetée 66600 Port-Vendres, géré par l'association ADPEP 66,
- VU l'arrêté préfectoral en date du 17 décembre 2008 portant renouvellement de l'habilitation du Centre Educatif Renforcé Bleu Marine sis route de la Jetée 66600 Port-Vendres, géré par l'association ADPEP 66,
- VU le courrier transmis le 5 novembre 2018 par lequel la personne ayant qualité pour représenter le centre éducatif a adressé ses propositions budgétaires et leurs annexes pour l'exercice 2019,
- VU la réunion de concertation du 12 mars 2020 avec l'association ADPEP 66,
- VU les propositions budgétaires transmises par courrier en date du 24 juin 2020,

Sur rapport de Madame la directrice interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Sud  
Sur proposition du Monsieur le secrétaire général de la préfecture des Pyrénées Orientales,

**ARRETE :**

**Article 1 :** Pour l'exercice budgétaire 2020, les recettes et les dépenses prévisionnelles du centre éducatif Renforcé Bleu Marine de l'association ADPEP66, route de la Jetée 66600 Port-Vendres sont autorisées comme suit :

	<b>Groupes Fonctionnels</b>	<b>Montant en euros</b>	<b>Total en euros</b>
<b>Dépenses</b>	Groupe I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	66 700 €	747 202 €
	Groupe II : Dépenses afférentes au personnel	568 254 €	
	Groupe III : Dépenses afférentes à la structure	112 248 €	
	Déficit à reprendre	0 €	
<b>Recettes</b>	Groupe I : Produits de la tarification	732 122€	732 122€
	Groupe II : Autres produits relatifs à l'exploitation	0 €	
	Groupe III : Produits financiers et produits non encaissables	0 €	

**Article 2 :** Pour l'exercice budgétaire 2020, le prix de journée applicable au centre éducatif renforcé Bleu Marine géré par l'ADPEP 66 est fixé à :

**Prix de journée : 498.13 euros**

**Article 3 :** Les recours dirigés contre le présent arrêté doivent être portés devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale de Bordeaux, 17 Cours de Verdun 33074 BORDEAUX Cedex, dans le délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auxquelles il sera notifié, à compter de sa notification.

**Article 4 :** Une copie du présent arrêté sera notifiée à l'établissement concerné.

**Article 5 :** Le secrétaire général de la préfecture, le directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Sud sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

**Article 6 :** Cet arrêté abroge et remplace l'arrêté 20190074-0001 DU 15 MARS 2019.

Fait à Perpignan, le 07/07/20

Le Préfet  
Philippe CHOPIN



## LE PREFET DES PYRENEES-ORIENTALES

**Direction Interrégionale de la Protection Judiciaire  
De la Jeunesse Sud  
DIRPJJ Sud**

**Le Préfet du département  
des Pyrénées-Orientales  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

ARRETE N° DIRPJJ 2020 189-0002

### **portant tarification 2020 du Service d'Investigation Educative Géré par l'Association Enfance Catalane**

- VU le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L312-1, L314-1 à L314-9 et R314-125 à R314-127 ;
- VU l'ordonnance n° 45-1845 du 18 août 1945 relative au remboursement aux institutions privées des frais d'entretien et d'éducation des mineurs délinquants ;
- VU le décret n° 2010-214 du 2 mars 2010 relatif au ressort territorial, à l'organisation et aux attributions des services déconcentrés de la protection judiciaire de la jeunesse ;
- VU l'arrêté du Gardé des Sceaux, ministre de la justice et des libertés en date du 2 février 2011 portant création de la mesure judiciaire d'investigation éducative ;
- VU l'arrêté préfectoral du 18 novembre 2011 autorisant la création d'un service d'investigation éducative, sis 43 rue Rubens 66000 PERPIGNAN géré par l'association Enfance Catalane ;
- VU l'arrêté préfectoral du 18 novembre 2011 habilitant le service d'investigation éducative, sis 43 rue Rubens 66000 PERPIGNAN géré par l'Enfance Catalane ;
- VU le courrier transmis le 29 octobre 2018 par lequel la personne ayant qualité pour représenter le service a adressé ses propositions budgétaires et leurs annexes pour l'exercice 2019,
- VU la réunion de concertation du 25 février 2020 avec l'association Enfance Catalane ;
- VU les propositions budgétaires transmises par courrier en date du 27 avril 2020;

Sur rapport de Monsieur le directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Sud ;  
Sur proposition du Monsieur le secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-Orientales,



**ARRETE :**

**Article 1 :** Pour l'exercice budgétaire 2020, les recettes et les dépenses prévisionnelles du service d'investigation éducative, sis 43 rue Rubens à Perpignan géré par l'Enfance Catalane, sont autorisées comme suit :

	<b>Groupes Fonctionnels</b>	<b>Montant en euros</b>	<b>Total en euros</b>
<b>Dépenses</b>	Groupe I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	38 900 €	997 430 €
	Groupe II : Dépenses afférentes au personnel	809 000 €	
	Groupe III : Dépenses afférentes à la structure	149 530 €	
	Excédent à reprendre	0 €	
<b>Recettes</b>	Groupe I : Produits de la tarification	997 568 €	997 568 €
	Groupe II : Autres produits relatifs à l'exploitation	0 €	
	Groupe III : Produits financiers et produits non encaissables	0 €	

**Article 2 :** Pour l'exercice budgétaire 2020, le prix de la mesure judiciaire d'investigation éducative par jeune est fixé à : **2 841.50 euros**

**Article 3 :** Le tarif mentionné à l'article 2 est calculé en intégrant un résultat de **0 euros**.

**Article 4 :** Conformément à l'article R314-36 du code de l'action sociale et des familles, le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs et notifié au service concerné.

**Article 5 :** Les recours dirigés contre le présent arrêté doivent être portés devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de Bordeaux, 17 Cours de Verdun 33074 BORDEAUX Cedex, dans le délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auxquelles il sera notifié, à compter de sa notification.

**Article 6 :** Le secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-Orientales, le directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Sud sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Article 6 :** Cet arrêté abroge et remplace l'arrêté 20190074-0002 du 15 mars 2019.

Fait à Perpignan, le 07/07/20

Le Préfet  
Philippe CHORIN





## LE PREFET DES PYRENEES ORIENTALES

**Direction Interrégionale de la Protection Judiciaire  
De la Jeunesse Sud  
DIRPJJ Sud**

**Le Préfet des Pyrénées Orientales  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

**ARRETE N° DIRPJJ 2020 189-0003**  
**portant tarification 2020 du Foyer Nouveaux Horizons**  
**Géré par l'Association ADPEP 66,**  
**service PLACEMENT EDUCATIF A DOMICILE (PEAD)**

VU le code de l'action sociale et des familles,

VU l'ordonnance n° 45.1845 du 18 août 1945 relative au remboursement aux institutions privées des frais d'entretien et d'éducation des mineurs délinquants,

VU le décret n° 88.42 du 14 janvier 1988 relatif au ressort territorial, à l'organisation et aux attributions des services extérieurs de la Protection judiciaire de la jeunesse,

VU le décret n° 2003 – 1010 du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière, et aux mobilités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles, et des établissements mentionnés au 2° de l'article L. 6111-2 du code de la santé publique,

VU l'arrêté du Ministre de la Justice en date du 19 décembre 2003 relatif aux modes de tarification applicables aux prestations d'action éducatives délivrées par les établissements et services concourant à la Protection Judiciaire de la Jeunesse et sous compétence tarifaire exclusive du représentant de l'Etat dans le département,

VU l'arrêté préfectoral en date du 17 décembre 2008 habilitant le foyer Nouveaux Horizons 2258 avenue de la Salanque 66000 Perpignan, géré par l'association ADPEP 66,

VU le courrier transmis le 30 octobre 2019 par lequel la personne ayant qualité pour représenter le centre éducatif a adressé ses propositions budgétaires et leurs annexes pour l'exercice 2019,

VU la réunion de concertation du 12 mars 2020 avec l'association ADPEP 66,

VU les propositions budgétaires transmises par courrier en date du 07 mai 2020,

Sur rapport de Madame la directrice interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Sud  
Sur proposition du Monsieur le secrétaire général de la préfecture des Pyrénées Orientales,

**ARRETE :**

**Article 1 :** Pour l'exercice budgétaire 2020, les recettes et les dépenses prévisionnelles du Foyer Nouveaux Horizons de l'association ADPEP66, 2258 avenue de la Salanque 66000 Perpignan sont autorisées comme suit :

	<b>Groupes Fonctionnels</b>	<b>Montant en euros</b>	<b>Total en euros</b>
<b>Dépenses</b>	Groupe I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	3 450 €	93 713 €
	Groupe II : Dépenses afférentes au personnel	80 263 €	
	Groupe III : Dépenses afférentes à la structure	10 000 €	
	Déficit à reprendre	58 521 €	
<b>Recettes</b>	Groupe I : Produits de la tarification	0 €	0 €
	Groupe II : Autres produits relatifs à l'exploitation	0 €	
	Groupe III : Produits financiers et produits non encaissables	0 €	

**Article 2 :** Pour l'exercice budgétaire 2020, le prix de journée applicable au Foyer Nouveaux Horizons géré par ADPEP 66 est fixé à :

**Prix de journée : 142.64 euros**

**Article 3 :** Les recours dirigés contre le présent arrêté doivent être portés devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale de Bordeaux, 17 Cours de Verdun 33074 BORDEAUX Cedex, dans le délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auxquelles il sera notifié, à compter de sa notification.

**Article 4 :** Une copie du présent arrêté sera notifiée à l'établissement concerné.

**Article 5 :** Le secrétaire général de la préfecture, le directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Sud sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Perpignan, le 07/07/20

Le Préfet  
Philippe CHOPIN



## LE PREFET DES PYRENEES ORIENTALES

**Direction Interrégionale de la Protection Judiciaire  
De la Jeunesse Sud  
DIRPJJ Sud**

**Le Préfet des Pyrénées Orientales  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

**ARRETE N° DIRPJJ 2020 189 - 0004**  
**portant tarification 2020 du Foyer Nouveaux Horizons**  
**Géré par l'Association ADPEP 66, service HEBERGEMENT**

- VU le code de l'action sociale et des familles,
- VU l'ordonnance n° 45.1845 du 18 août 1945 relative au remboursement aux institutions privées des frais d'entretien et d'éducation des mineurs délinquants,
- VU le décret n° 88.42 du 14 janvier 1988 relatif au ressort territorial, à l'organisation et aux attributions des services extérieurs de la Protection judiciaire de la jeunesse,
- VU le décret n° 2003 – 1010 du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière, et aux mobilités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles, et des établissements mentionnés au 2° de l'article L. 6111-2 du code de la santé publique,
- VU l'arrêté du Ministre de la Justice en date du 19 décembre 2003 relatif aux modes de tarification applicables aux prestations d'action éducatives délivrées par les établissements et services concourant à la Protection Judiciaire de la Jeunesse et sous compétence tarifaire exclusive du représentant de l'Etat dans le département,
- VU l'arrêté préfectoral en date du 17 décembre 2008 habilitant le foyer Nouveaux Horizons 2258 avenue de la Salanque 66000 Perpignan, géré par l'association ADPEP 66,
- VU le courrier transmis le 30 octobre 2019 par lequel la personne ayant qualité pour représenter le centre éducatif a adressé ses propositions budgétaires et leurs annexes pour l'exercice 2020,
- VU la réunion de concertation du 12 mars 2020 avec l'association ADPEP 66,
- VU les propositions budgétaires transmises par courrier en date du 07 mai 2020,

Sur rapport de Madame la directrice interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Sud  
Sur proposition du Monsieur le secrétaire général de la préfecture des Pyrénées Orientales,

**ARRETE :**

**Article 1 :** Pour l'exercice budgétaire 2019, les recettes et les dépenses prévisionnelles du Foyer Nouveaux Horizons de l'association ADPEP66, 2258 avenue de la Salanque 66000 Perpignan sont autorisées comme suit :

	<b>Groupes Fonctionnels</b>	<b>Montant en euros</b>	<b>Total en euros</b>
<b>Dépenses</b>	Groupe I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	101 150 €	974 230 €
	Groupe II : Dépenses afférentes au personnel	716 769 €	
	Groupe III : Dépenses afférentes à la structure	156 311 €	
	Déficit à reprendre	67 761 €	
<b>Recettes</b>	Groupe I : Produits de la tarification	1 041 991 €	1 327 891 €
	Groupe II : Autres produits relatifs à l'exploitation	0 €	
	Groupe III : Produits financiers et produits non encaissables	0 €	

**Article 2 :** Pour l'exercice budgétaire 2020, le prix de journée applicable au Foyer Nouveaux Horizons géré par ADPEP 66 est fixé à :

**Prix de journée : 380.29 euros**

**Article 3 :** Les recours dirigés contre le présent arrêté doivent être portés devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale de Bordeaux, 17 Cours de Verdun 33074 BORDEAUX Cedex, dans le délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auxquelles il sera notifié, à compter de sa notification.

**Article 4 :** Une copie du présent arrêté sera notifiée à l'établissement concerné.

**Article 5 :** Le secrétaire général de la préfecture, le directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Sud sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Perpignan, le 07/07/20

Le Préfet  
Philippe CHOPIN